

Démission de Kolber: le PLC reste muet

■ OTTAWA — La direction du Parti libéral du Canada n'a pas voulu hier confirmer ou démentir la nouvelle de LA PRESSE faisant état de la démission du sénateur Leo Kolber, le responsable du financement auprès des grandes entreprises.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Le secrétaire du PLC, David Collenette, a fait savoir par son directeur des Communications, Daniel Despins, que M. Kolber agissait toujours comme président du conseil du Fonds, fonction qui vise à collecter des dons supérieurs à \$20 000 auprès des grandes sociétés du secteur privé.

Quant aux intentions prochaines du sénateur Kolber, M. Despins a dit qu'il n'en savait rien.

Le leader en Chambre du parti, Herb Gray, a déclaré qu'à sa connaissance le sénateur Kolber n'avait pas l'idée de quitter et il a dit douter des informations publiées.

Le premier intéressé par l'affaire, le sénateur Kolber, refuse toujours de parler aux journalistes et c'est un membre de son bureau hier qui a tenté de discréditer la nouvelle.

Pour sa part, LA PRESSE maintient ses informations à l'effet que M. Kolber a remis sa démission à John Turner. Pour ne pas nuire davantage à la réputation du chef contesté, le sénateur a accepté toutefois une requête de M. Turner et il quittera officiellement son poste après le congrès de novembre.

M. Kolber a fait savoir à des proches que les grandes corporations sont hésitantes à contribuer à la caisse libérale tant que John Turner demeure chef.

Le geste du sénateur suit de trois semaines une démarche semblable de l'ex-ministre Idd Buchanan, qui a renoncé à son poste de directeur général de la campagne de financement. La démission de M. Buchanan sera effective dans deux mois.

Aux prises avec des dettes de \$5,5 millions, le PLC cherche désespérément à ronfler ses coffres. C'est ainsi qu'une vaste sollicitation par lettres a été lancée dans le grand public et que plusieurs journalistes en ont même reçu copie.

« Du temps et de l'argent, il nous arrive tous parfois d'en manquer », lit-on dès le premier paragraphe de la missive signée par le trésorier Gordon Dryden.

Ce dernier fait état de l'esprit de renouveau qui règne dans le parti sous la direction de John Turner.

Paradoxalement, l'ex-bras droit de Pierre Trudeau, Marc Lalonde, estime de son côté que John Turner a failli à la tâche et qu'il ne s'est pas imposé à la population canadienne.



Leo Kolber

Sinclair Stevens crie à la « chasse aux sorcières »

■ TORONTO (PC) — Se disant heureux de pouvoir enfin témoigner, l'ex-ministre Sinclair Stevens s'est présenté à l'enquête du juge William Parker, hier, en accusant la commission de procéder à la façon de l'ancien sénateur américain Joseph McCarthy, dont le nom est encore aujourd'hui synonyme de chasse aux sorcières.

« Ce genre de preuve circonstancielle, a-t-il déclaré, l'assemblage de faits n'ayant aucun rapport entre eux, constitue tout simplement du pur maccarthysme, et je crois qu'il est temps qu'on commence à l'appeler par son nom. C'est une honte que ce genre de chose se soit produit dans notre pays ».

M. Stevens, qui a démissionné de son poste de ministre de l'Expansion industrielle régionale le 12 mai dernier, a qualifié de ridicules les allégations de conflits d'intérêts soulevées contre lui.

Jamais, a-t-il affirmé, il n'a su que sa femme Noreen négociait un emprunt de \$2,6 millions auprès de l'homme d'affaires Anton Czapka, pendant qu'il était membre du Cabinet, et ce n'est qu'après coup qu'il a appris les liens qui existaient entre M. Czapka et Magna International, une compagnie qui a reçu des millions de dollars en subventions de son ministère.

Les libéraux

A propos de ces subventions,

justement, M. Stevens a rappelé qu'elles avaient presque toutes été décidées par l'ancien gouvernement libéral, en août 1984, et qu'il n'avait fait que respecter la signature de son prédécesseur à la tête du ministère de l'Expansion industrielle régionale.

De plus, a-t-il noté, le succès de Magna dans la création d'emplois au pays devrait convaincre tout le monde que le gouvernement a pris une sage décision en lui versant des subventions.

« En somme, a-t-il dit, j'ai hérité d'une relation très heureuse entre Magna et le ministère. Je peux vous assurer que tous les prêts, toutes les subventions à Magna ont été faits en vertu de programmes gouvernementaux existants, des programmes qui sont à la disposition de tous ceux qui veulent s'en prévaloir, s'ils se conforment aux exigences ».

Abordant ensuite la question du lien entre la Banque Hanil et la société Hyundai Auto (cette dernière possède huit p. cent des intérêts de la première), M. Stevens a soutenu qu'il l'ignorait complètement.

Des prêts s'élevant à \$3,6 millions ont été consentis par la Banque Hanil à des compagnies appartenant à M. Stevens, avant que la société Hyundai Auto Canada ne soit dispensée de certaines obligations d'importation par le ministère de M. Stevens.



laserphoto PC

Sinclair Stevens devant la commission Parker

L'ex-ministre est devenu, hier, le 88^e témoin à l'enquête du juge Parker, qui se poursuit maintenant depuis quatre mois. Il a suivi sa femme, qui a témoigné pendant six jours.

M. Stevens est tout d'abord interrogé par son propre avocat, Me John Sopinka. La semaine prochaine, il sera contre-interrogé par l'avocat de la commission, Me David Scott.

En bref

60 %, le chiffre magique

■ John Turner devra obtenir au moins 60 p. cent des votes des députés au prochain congrès libéral s'il veut demeurer à la tête du parti, a laissé entendre, hier, celui qui sera vraisemblablement le prochain président du PLC, M. Michel Robert. « Je ne crois pas qu'il y ait un chiffre magique », a commenté hier M. Robert au cours d'une interview téléphonique depuis Fredericton, où il fait campagne pour la présidence. « Mais si le résultat du vote est de moins de 60 p. cent, peut-être qu'il (M. Turner) devrait demander à l'exécutif national de convoquer un congrès au leadership ». Avec 60 ou 61 p. cent, ce serait encore un peu juste, a-t-il ajouté, mais ce serait probablement suffisant.



Michel Robert

Le libre-échange forcerait à repenser l'aide à l'industrie

■ Le Canada n'abandonnera jamais son droit de combattre les disparités régionales, a déclaré hier le négociateur canadien dans les pourparlers sur le libre-échange avec les États-Unis, M. Simon Reisman. Mais il a aussitôt prédit qu'un accord de canado-américain pourrait entraîner une refonte des programmes

de développement industriel et régional qui constituent des subventions directes à l'industrie. M. Reisman a qualifié de « légitimes » les objections qu'entretenaient les Américains à l'égard de certains de nos programmes fédéraux et provinciaux, par exemple les mesures d'aide financière ou d'exemptions fiscales destinées à influencer les entreprises dans le choix du site d'une nouvelle usine. Le négociateur canadien entamait jeudi la deuxième de ses trois journées d'entretiens avec son homologue américain, Peter Murphy.

Les sanctions contre l'URSS sont levées

■ Les sanctions imposées par le Canada à l'URSS en décembre 1979, après l'invasion de l'Afghanistan, sont en voie d'être complètement levées, a indiqué mercredi soir à Toronto, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Joe Clark. Les échanges canado-soviétiques dans le domaine de la culture, de l'éducation, de la science et de la technique pourraient reprendre prochainement, a laissé entendre M. Clark devant des hommes d'affaires torontois en reconnaissant que les sanctions qu'il avait lui-même annoncées alors qu'il était premier ministre n'avaient pas eu « l'effet escompté ». Dans le cas de l'URSS, et contrairement à celui de l'Afrique du Sud, « nous croyons qu'il est maintenant plus intelligent de tenter d'influencer le comportement soviétique par des contacts ».

Le plan de développement d'Hydro

■ L'opposition péquiste a accusé hier le ministre de l'Energie de retarder l'adoption du plan de développement d'Hydro-Québec parce que la société d'Etat veut être plus sage dans ses investissements que ne le souhaite le gouvernement. Lors de la période des questions hier, le député péquiste de Roberval Michel Gauthier s'en est pris au ministre de l'Energie et des Ressources John Ciaccia pour avoir demandé à Hydro-Québec de refaire ses devoirs.

À Vancouver, Bourassa tentera de faire progresser le dossier constitutionnel

■ OTTAWA — Le gouvernement du Québec profitera de la réunion de la semaine prochaine à Vancouver entre les premiers ministres pour faire progresser le dossier constitutionnel.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

La rencontre annuelle fédérale-provinciale porte en principe sur l'économie, mais il est prévu que lors d'un déjeuner privé entre les onze dirigeants politiques, jeudi prochain, le point à l'ordre du jour sera la constitution.

Les fonctionnaires qui ont préparé la rencontre parlent d'ailleurs de ce déjeuner privé comme du « Québec lunch ».

Hier, dans la Vieille capitale, M. Ronald Poupard, l'attaché de

presse du premier ministre Bourassa, n'a pas voulu confirmer ces informations.

« Il y a trois repas de prévus où le premier ministre Mulroney et ses homologues discuteront de sujets privés », a déclaré à LA PRESSE M. Poupard. « Il est fort possible d'envisager que le dossier constitutionnel soit abordé à l'une de ces occasions ».

Toutefois, dans la capitale fédérale et à Queen's Park, on était plus affirmatif hier.

« Le premier ministre Bourassa profitera d'un lunch privé pour mettre ses collègues au courant des résultats de la tournée du ministre Gil Rémillard », a affirmé une source fédérale.

« Il faut s'attendre aussi à ce que le premier ministre québécois fasse un tour de table pour connaître les vues personnelles de ses homologues ».

C'est la première fois que le premier ministre Mulroney pourra discuter du sujet constitutionnel en présence de tous les autres dirigeants provinciaux. Ces derniers ont déjà abordé la question lors d'une rencontre à Edmonton, en août dernier.

Le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Gil Rémillard, a complété sa tournée des capitales canadiennes mardi dernier. Selon les informations préliminaires obtenues, le Québec est satisfait des premières réactions des autres provinces et de celles du fédéral concernant ses demandes particulières pour signer l'accord de 1982.

A Ottawa, on estime aussi que le dossier progresse assez bien et qu'en janvier prochain il sera possible de déterminer si une

négociation formelle a des chances d'aboutir.

Condition féminine

L'ordre du jour officiel de la réunion de Vancouver prévoit que les premiers ministres discuteront de développement économique la première journée. L'après-midi du jeudi sera consacré au dossier de la condition féminine.

Habituellement, ce sujet est relégué à la toute fin des réunions fédérales-provinciales alors qu'il ne reste que peu de temps. Les premiers ministres se contentent alors de vagues engagements. Cette fois-ci, le dossier de la condition féminine vient au deuxième rang.

Enfin, les dirigeants politiques traiteront de la fiscalité et de l'épineux problème de la péréquation.

Québec déclare la guerre aux braconniers

■ Quelques jours à peine après que les agents de conservation de la faune aient mis fin aux activités de deux importants réseaux de braconnage

PIERRE GINGRAS

dans les Laurentides et en Estrie, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Yvon Picotte, a déposé hier à l'Assemblée nationale, un projet de loi qui constitue une véritable déclaration de guerre aux braconniers.

Présomption de culpabilité, très fortes amendes parfois assorties de peines de prison pour les récidivistes, longues suspensions, jusqu'à neuf ans, du certificat donnant le droit de chas-

ser, prolongation du délai de saisie d'équipements et de véhicules, nouvelles catégories d'infractions relatives à l'entrave au travail des agents de conservation, augmentation du pouvoir d'intervention de ces mêmes agents; voilà en résumé les armes légales qu'entend utiliser le ministre pour en finir avec les braconniers.

Souvent considéré comme une plaie sociale, le braconnage est une activité parfois encore perçue comme un exploit par une certaine partie de la population. Toutefois, même s'il veut mettre un terme aux activités des braconniers, le ministre ne possède aucune donnée précise sur leur nombre et sur leurs méfaits.

Selon le ministre Picotte, une réduction de leur nombre entraînera inévitablement une hausse de la population des cervidés (cerfs de Virginie et orignaux), offrant ainsi aux chasseurs plus de chances de rapporter du gibier à la maison.

Le projet de Loi 153, ou Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et la Loi sur les parcs, vise notamment à contrecarrer les braconniers qui chassent la nuit au moyen de projecteurs, une des méthodes de braconnage les plus répandues au Québec. Dorénavant, par exemple, toute personne en possession la nuit d'un projecteur et d'une arme à feu chargée sera considérée

comme étant en chasse, à moins de preuves contraires.

Durant la nuit, une arme de chasse transportée dans un véhicule devra être insérée dans un étui ou rangée dans le coffre de la voiture. Des amendes sont prévues en cas d'infraction. Il sera aussi interdit de repérer le gibier la nuit au moyen d'un projecteur.

Signalons que ces articles de loi qui ont déjà été en vigueur durant des années au Québec, ont été supprimés lors de l'adoption de la Loi sur la conservation de la faune en 1984. Leur remise en vigueur a pour but de faciliter le travail des agents de conservation, a dit le ministre.

C'est au chapitre des amendes,

estime M. Picotte, que le projet de Loi, s'il est adopté dans sa forme actuelle, fera le plus mal.

Ceux qui seront reconnus coupables d'avoir chassé la nuit, d'avoir chassé à partir d'un véhicule ou encore d'être en possession de viande de gros gibier, seront passibles d'amendes de \$1 500 à \$4 500, soit une augmentation de \$500 à \$1 550 par rapport à la loi actuelle. Les récidivistes pourront payer jusqu'à \$13 500 d'amendes et seront passibles d'un an de prison. De plus, les braconniers reconnus coupables se verront interdire toute forme de chasse durant une période de deux ans, et durant six ou neuf ans dans le cas de récidive.

Seize projets de loi pour le sprint d'avant Noël

■ QUÉBEC (PC) — Il sera permis de fabriquer et de vendre sur place certaines boissons alcooliques en vertu d'un projet de loi déposé hier à l'Assemblée nationale qui crée un nouveau permis d'alcool.

Le projet de loi 155, modifiant la Loi sur la Société des alcools du Québec, prévoit que le détenteur de ce permis ne pourra vendre les boissons alcooliques qu'il produit que sur les lieux de son établissement.

Seize projets de loi ont été déposés en Chambre, hier, à temps pour qu'ils soient adoptés avant l'ajournement de Noël. Voici ces lois, sauf une Loi sur les forêts et une Loi modifiant la Charte de la langue française.

Le nouveau Code de la sécurité routière (127) comprend 672 articles et augmente la sévérité des sanctions et accentue les obligations à l'égard du port de la ceinture de sécurité.

Le projet de loi 102, sur les terres du domaine public, refond la Loi sur les terres et forêts et introduit une distinction entre la gestion des terres et celles des ressources de ces terres.

Le projet de loi 121, concernant certaines rétrocessions de droits dont le gouvernement est devenu titulaire par expropriation avant le 1^{er} avril 1976, confère à la Cour provinciale la juridiction en matière de fixation et de révision de l'indemnité d'expropriation par suite d'une rétrocession de même qu'en matière de dommages qui pourraient en résulter.

Le projet de loi 131, modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation, prévoit la possibilité d'autoriser la préparation et l'adoption du budget d'une commission scolaire qui ne respecterait pas la règle d'équilibre budgétaire.

Le projet de loi 137, modifie la Loi sur la Société d'habitation du Québec et confie au ministre des Affaires municipales responsable de son application le pouvoir d'élaborer et de proposer au gouvernement des politiques relatives à l'habitation.

Le projet de loi 143, modifie la Loi sur les compagnies et permet aux administrateurs de déléguer leur pouvoir d'emprunt et modifie les règles de la fusion simplifiée entre une compagnie mère et sa filiale.

Le projet de loi 144, sur les transports, permet au gouvernement de conférer à la Commission des transports du Québec un pouvoir discrétionnaire en matière de délivrance, de renouvellement ou de transfert de permis.

Pourvoiries

Le projet de loi sur les établissements touristiques (152) fixe des normes d'aménagement aux pourvoiries et législate la formule d'hébergement des gîtes touristiques.

Le projet de loi 153, modifie la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et la Loi sur les parcs de façon à favoriser la lutte contre le braconnage et crée trois nouvelles infractions pour contrer la chasse de nuit.

Le projet de loi 154 modifie la Loi sur la Société de développement industriel du Québec prévoit les différentes formes que peut prendre l'aide financière accordée aux entreprises par le gouvernement.

Le projet de loi modifiant la Loi médicale (156) régularise la situation des acupuncteurs.

Le projet de loi modifiant la Loi sur le cinéma (157) introduit un nouveau permis spécial de distributeur afin d'assurer la mise en application de l'entente intervenue entre le gouvernement et la Motion Picture Export Association of America.

Le projet de loi 158, modifie la Loi sur les sociétés de placement et permet à certaines sociétés d'instaurer un régime d'actionnariat qui permet aux employés d'acheter des actions de leur entreprise par le biais d'une société de placement dans l'entreprise québécoise.

Quand le bâtiment va...

Le projet de loi modifiant en profondeur l'accès des travailleurs aux chantiers de construction sera probablement l'un des plus âprement discutés parmi ceux que le gouvernement veut faire adopter d'ici les fêtes. Déjà, les passions commencent à se déchaîner.

Il s'agit pourtant d'un projet valable qui mérite d'être discuté de façon objective, à tête reposée.

Le système actuel, mis en place, il y a plus de 10 ans, pour donner suite au rapport de la Commission Cliche, a réglé bien des problèmes. Depuis 1975, on ne connaît plus, heureusement, sur les chantiers du Québec, les actes déplorables des tristes années de la « jungle de la construction ».

Mais le système actuel présente également de graves lacunes. Le travail au noir constitue la pointe la plus visible de l'iceberg. Il y en a bien d'autres.

Ainsi, par exemple, lorsque les gouvernements veulent pallier au chômage dans une région donnée en ouvrant un chantier important, il arrive souvent que plusieurs chômeurs de la région ne peuvent y trouver d'emploi, même si plusieurs auraient la compétence nécessaire pour occuper au moins les postes de manoeuvres, faute de détenir l'actuelle carte de classification qu'on ne peut obtenir qu'après un certain nombre d'heures travaillées sur les chantiers par année. Ce sont donc les ouvriers qualifiés de l'extérieur qui obtiennent ces emplois.

Enfin, dans la construction comme ailleurs, les jeunes font le pied de grue en attendant que leurs aînés leur fassent de la place.

Il faut reconnaître que la volonté des travailleurs de la construction d'obtenir la meilleure sécurité d'emploi possible est fort légitime.

La Commission Cliche concluait que « l'absence de sécurité d'emploi pour les vrais travailleurs de la construction est l'une des rares choses sur lesquelles les centrales syndicales et certaines associations patronales aient fait l'unanimité. Toutes sont en effet tombées d'accord pour la déplorer. On entre dans la main-d'oeuvre de la construction comme dans un moulin, et on en sort avec une facilité encore plus déconcertante. »

Le ministre de la Main-d'oeuvre, M. Pierre Paradis, a d'ailleurs reconnu qu'on ne peut fermement promettre pour l'avenir un juste équilibre entre le nombre de travailleurs de la construction et le nombre des emplois qui seront offerts sur les chantiers du Québec.

En d'autres mots, plus de gens auront le droit d'en manger mais le gâteau à se partager ne sera pas nécessairement plus volumineux.

Le projet de loi 119, comme son nom l'indique, n'est qu'un « projet ». On ne doit pas l'adopter à la vapeur. Les législateurs doivent l'étudier en commission parlementaire et, s'il y a lieu, le modifier à la lumière des représentations qui seront faites par les associations patronales et syndicales.

Un bon moyen de faciliter la discussion serait de prolonger les présentes cartes de classification, qui viennent à échéance le 31 décembre. Vouloir faire adopter un projet de loi si important avant les fêtes semble prématuré, surtout dans une marmite aussi explosive que le monde de la construction.

Se fixer Pâques comme date limite serait plus réaliste si on veut permettre un débat sérieux. L'enjeu est trop important pour qu'on l'escamote.

Pierre VENNAT

Les aveux de la Maison-Blanche

Ainsi donc, l'administration Reagan passe aux aveux. Se trouve confirmé ce qui était deviné depuis plusieurs jours: l'Iran de Khomeiny, rangé depuis 1979 dans le camp des réprouvés, a reçu de l'armement américain. M. Reagan signe.

Non seulement il signe, mais il persiste, car les arrangements, accommodements ou négociations avec Téhéran sont présentés comme relevant d'une exigence vitale. Vitale pour qui et pour quoi? Pour la libération des otages, pour l'intérêt des États-Unis ou pour la survie du régime des mollahs?

La réponse à la dernière question est facile. Engagé dans une guerre mortelle avec l'Irak, incertain de ses assises populaires, au moment où s'annonce une dure concurrence pour la succession de Khomeiny vieillissant, le régime iranien n'a pas les moyens de se montrer difficile dans le choix de ses fournisseurs d'armes. Il les prend là où il les trouve. La procure dût-elle loger à l'enseigne du « Satan américain ».

Du côté américain, les choses se présentent d'une manière beaucoup plus complexe. La Maison-Blanche, devant les premières révélations sur les conditions dans lesquelles avaient été relâchés les otages américains, avait soutenu qu'aucune illégalité n'avait entaché les démarches. Cette réponse n'avait nullement satisfait une opinion publique à l'affût et n'avait surtout pas contenté un Congrès intrigué.

C'est pourquoi le président a voulu s'expliquer auprès des leaders du Congrès. C'est à eux qu'il a dit qu'effectivement son administration avait fourni de l'armement aux Iraniens et c'est auprès d'eux qu'il s'est justifié, en faisant valoir que le retournement de Washington était dicté par l'intérêt même de la nation.

Des instances très importantes, comme le secrétariat d'État, la Défense et même la C.I.A., semble-t-il, ont été contournées au cours d'une entreprise qui aboutit à ignorer un embargo sur les livraisons d'armes à l'Iran, décrété par l'ancien président Carter et endossé depuis lors par la présidence de M. Reagan lui-même.

Le président règne-t-il sur une sorte de « domaine réservé »? Par-dessus tout, la présidence a-t-elle droit, quand les circonstances l'exigent, au laconisme, pour ne pas dire au secret?

Le secret, l'entourage de M. Reagan l'a défendu autant qu'il a pu. Dans l'intérêt, hautement proclamé, des otages encore retenus au Liban.

À son retour de captivité, l'otage David Jacobsen, flanqué du président Reagan lui-même, a supplié la presse de mettre un terme à ses indiscretions, pour ne pas compromettre le retour à la liberté des autres Américains détenus au Liban.

Un aspect au moins de cette ténébreuse affaire devient clair. Dès lors que le secret est éventé officiellement, le discours change. Il y a encore quelques jours, il était humanitaire; il s'agissait de sauver des personnes en péril.

Les otages font encore partie des calculs, mais la question est élargie, puisque ce qui est également recherché, c'est une amélioration des rapports avec l'État iranien, dans la pensée qu'il faut préparer tout de suite l'après-Khomeiny. Prise de court par la chute du Shah en 1979, la présidence est-elle en train de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué? Khomeiny n'est pas encore tout à fait mort...

Le président Reagan ne semble pas, en tout cas, avoir convaincu tout son monde.

Guy CORMIER

UNE LOI "VICIEUSE" ET "IMMORALE" POUR LES CAMARADES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ



(Droits réservés)



Jacques Dufresne

Le capitalisme populaire au pays de Mme Thatcher

(collaboration spéciale)

Au Québec, les inconditionnels de l'État présentent les premiers résultats de la politique économique de Madame Thatcher comme une catastrophe. Cette opinion simpliste trouve malheureusement preneurs parmi ceux, très nombreux, à qui la personnalité de la dame de fer ne plaît pas.

Quelques jours en Angleterre auront suffi à me faire comprendre que la situation est un peu plus complexe. La question des privatisations retiendra seule mon attention.

Si les conservateurs de Mme Thatcher sont en perte de vitesse (aux derniers sondages, ils avaient toutefois repris le premier rang), ce n'est sûrement pas à cause des privatisations. Dans la patrie du libéralisme, le capitalisme populaire n'aura été ni un vain mot, ni une vaine promesse.

Quelques heures après mon arrivée, j'avais déjà rencontré un chauffeur de taxi et une femme de ménage détenant des actions de British Gaz.

Le Québec a connu récemment la fièvre des REA. On a l'impression que l'Angleterre connaît depuis des années une fièvre encore plus tenace et envahissante, celle des « small shareholders ».

Cette impression est confirmée par les faits. L'été dernier, la moitié des transactions de la Bourse de Londres portaient sur des montants inférieurs à 2000 livres (4000 dollars environ).

Cette démocratisation du capitalisme a été le résultat d'une volonté politique clairement et fortement exprimée: notamment par l'information ayant entouré chaque grande privatisation. On ne s'est pas contenté d'inviter poliment la population à participer à l'opération. On lui a montré qu'il y allait de son intérêt, on lui a indiqué la marche à suivre et, bien entendu, on a tout mis en oeuvre pour qu'un pourcentage important des actions puissent être achetées par petits lots.

La population a répondu à l'appel, et pas seulement dans le cas des grandes entreprises nationales comme British Gaz ou British Telecom. Cela d'ailleurs ne réjouit pas tous les « big shareholders ». L'expédition des rapports annuels à des milliers de petits intrus dérange certaines habitudes et, dans certains cas, gruge les profits jusqu'à la moelle.

Les petits intrus vont aussi aux assemblées générales en grand nombre. Autre souci pour certains chefs d'entreprises, mais excellente matière à réflexion pour nous, Québécois. Dans notre État-Providence, la politique de participation a consisté à nommer des représentants du public dans les conseils d'administration des institutions publiques. Dans le cas des hôpitaux, par exemple, les utilisateurs devaient aussi être invités aux assemblées générales. Personne n'étant allé aux premières, on a vite cessé d'envoyer

des invitations. L'expérience anglaise semble prouver que les gens y seraient allés davantage s'ils avaient été aussi actionnaires.

Le double titre d'actionnaire et d'utilisateur crée d'ailleurs des situations cocasses. Dans les assemblées générales de British Telecom, on voit des actionnaires remplacer tout à coup leur chapeau d'actionnaire par leur chapeau de consommateur pour se prononcer ensuite contre des hausses de tarifs, sous prétexte que les profits sont déjà assez importants.

Dans le cas de certaines petites brasseries comme la Ylun, les assemblées des actionnaires sont de véritables kermesses. Il arrive dans ce cas précis que la plupart des petits actionnaires sont aussi des « fans » du produit. Un peu comme si, tel ou tel jour de l'année, les buveurs de Labatt 50 quittaient leur taverne pour aller entendre le rapport financier de leur brasseur préféré.

Ces petits capitalistes anglais de la bière anglaise sont souvent moins intéressés par les transactions commerciales que par le goût de la boisson. Ils ne sont donc pas toujours, en tant qu'actionnaires, d'une très grande utilité pour les affaires de la compagnie. Par contre, ils sacrifient volontiers leurs maigres dividendes, ce qui les incite à voter en faveur des dons de charité. D'autres y trouvent leur compte.

Dans l'ensemble, le capitalisme populaire est intéressant et prometteur. L'optimisme général s'accompagne toutefois de certaines réserves. « Les petits actionnaires ne réagissent pas adéquatement, ils ne comprennent rien aux enjeux véritables. » Cette opinion, formulée par un représentant de la firme Morgan Grenfell, est partagée par plusieurs institutions financières.

C'est l'information qui est au coeur du problème. Pour connaître les intentions d'un gros actionnaire, il suffit de l'inviter à dîner. On ne peut pas faire la même chose avec tous les petits actionnaires, et l'opération inverse est encore plus difficile.

Mais, étant moins informés, les petits actionnaires réagissent moins vite et ont par conséquent tendance à demeurer fidèles aux entreprises de leur choix. C'est souvent une excellente chose pour les affaires, disent certains experts.

Si, sur le plan strictement économique, la réforme Thatcher n'a pas encore convaincu tout le monde, elle semble par contre être une grande réussite politique. Les travailleurs promettent de tout renationaliser s'ils sont reportés au pouvoir. Ils risquent fort de se heurter à l'opposition d'une partie de leur clientèle. Et de nombreux experts prétendent que l'opération sera pratiquement impossible, vu le nombre d'actionnaires touchés.



(Collaboration spéciale)

Fabienne Larouche

Il y a toujours des exceptions

auxquels l'ancien régime n'était pas soumis. Les jeunes devront, dorénavant, être âgés d'au moins 17 ans et avoir réussi dans les matières de base enseignées en 4e secondaire, pour le DEP, et en 3e secondaire, pour le CEP.

Ce nouveau programme évitera ainsi à certains étudiants l'obligation d'effectuer des choix de carrière hâtifs et une spécialisation prématurée. Il élèvera, également, les standards de qualité, en favorisant une formation générale allongée et enrichie. Ce qui était jusqu'alors perçu comme une voie d'évitement, une voie de garage pour les derniers de classe, devient, en théorie, une route vers l'excellence et la performance. En principe, on ne pourrait souhaiter mieux: le redressement d'un secteur déficient du système scolaire, dans le but de produire une main-d'oeuvre plus scolarisée et plus qualifiée.

Mais, à l'intérieur même de cet enrichissement du contenu pédagogique au cours professionnel et de la généralisation des options jusqu'en 4e secondaire, qu'advient-il de la clientèle actuelle de ce secteur? De ces « laissés pour compte » du système envoyés au cours professionnel du seul

fait de leur retard scolaire ou de leur comportement indiscipliné et rebelle?

On a, semble-t-il, prévu des « cheminement particuliers de formation » au ministère de l'Éducation du Québec pour ces élèves en difficulté d'apprentissage. Ils pourront profiter d'un enseignement spécial, destiné à l'acquisition des connaissances de base en langues, en mathématiques et en géographie.

Or, dans la majorité des commissions scolaires, on ne sait pas trop quelles significations prêter à ces cheminement particuliers. Vers quelles voies les engager? Peut-être la récupération au secteur général? Mais très peu de ces étudiants sont intéressés à réintégrer la voie régulière. La majorité de ceux qui composent ce secteur ont bien souvent (et trop souvent) des problèmes tels qu'il est pratiquement impossible pour eux de s'adapter au rythme général.

J'ai enseigné deux années complètes au professionnel court. Mes classes étaient constituées d'adolescentes victimes d'inceste ou de brutalité, d'adolescentes aux prises avec des problèmes de drogue et d'alcool, des délin-

quants, des adolescents qui passaient la nuit à vagabonder et qui se présentaient, le matin, en classe complètement abrutis. Qui pouvait se préoccuper d'eux? Il fallait d'abord témoigner d'une grande qualité d'écoute, avant même d'aborder le contenu des cours.

On peut facilement croire que ces étudiants préféreront décrocher complètement de l'école que de se soumettre à un cadre qu'ils jugeront coercitif. Ils sont environ 13000 inscrits au professionnel court. Ils sont différents des autres étudiants au même titre que le sont les doués. Et si on envisage de plus en plus la possibilité d'aménager des classes pour ces doués, victimes jusqu'à maintenant d'une forme d'injustice, il ne faut pas défavoriser, à leur tour, les moins aptes.

La recherche de l'excellence doit s'effectuer en respectant la plus grande égalité des chances pour toute la population étudiante.

Le ministre a raison de vouloir un cours professionnel plus riche, plus respecté tant par le milieu scolaire que par le monde du travail, mais il doit, toutefois, tenir compte de ces 13000 exceptions.

LIBRE OPINION

Qu'est-ce que démocratiser la vie municipale ?

L'auteur est président du Conseil central de Montréal (CSN).

À Montréal, plusieurs groupes populaires et syndicaux, dont le Conseil central de Montréal (CSN), ont fait de la démocratisation de la vie politique municipale, l'enjeu principal des élections du 9 novembre. Mais que veut-on dire en parlant de «démocratisation»? Il faut bien reconnaître que la signification de ce mot dans le concret est loin d'être claire.

Pierre PAQUETTE

Pendant les quelque vingt dernières années, l'ensemble des institutions municipales montréalaises ont été marquées par l'absence de démocratie. La Ville de Montréal était devenue la chasse gardée d'une clique qui, regroupée dans le Parti civique, accaparait les postes de direction. L'exemple le plus frappant était le comité exécutif de la Ville de Montréal. C'était une structure hypercentralisée où les décisions se prenaient à huis clos. Les informations ne filtraient qu'à la pièce, vidant le conseil municipal de son véritable rôle et interdisant tout débat public. De plus, il n'existait pas de véritable période de questions.

Autant d'exemples du manque de tradition démocratique à Montréal au cours des dernières années qui tient tout autant au caractère autocratique et à la philosophie politique de Jean Drapeau qu'aux institutions politiques municipales elles-mêmes.

Dans ce sens, le préjugé populaire voulant qu'en élisant Jean Doré, on n'ait fait que changer de «roi-maire», a un fondement réel. En effet, les élites politiques se montrent rarement plus démocratiques que ne les forcent à l'être les institutions et les rapports de forces au sein de la cité.

C'est ce qui nous amène à dire que tout parti politique voulant vraiment démocratiser le processus de décisions à Montréal, devra proposer, faire débattre et faire adopter à l'Assemblée nationale des modifications au niveau même des institutions politiques. Démocratiser le processus de décisions, cela signifie dépasser le stade nécessaire mais non suffisant de la démocratie représentative que Jean Drapeau a toujours formellement respecté, pour progresser vers la démocratie de participation; participation non seulement des citoyennes et citoyens mais aussi de leurs organisations.

Un débat à faire

Le type d'élections municipales que nous connaissons en 1986 est bien différent de celui des élections d'avant 1980. En effet, cette année-là le gouvernement du Québec adoptait la loi 105 qui amenait des modifications importantes aux élections municipales, en reconnaissant officiellement les partis politiques sur la scène municipale ainsi qu'en imposant des règles précises sur les contributions et les dépenses des partis et des candidates et candidats.

Si quelques pas ont été faits dans la bonne direction, beaucoup reste à faire. Ainsi, le scrutin majoritaire à un tour continue de ne pas accorder aux partis en présence un nombre de sièges équivalant au poids relatif que leur a réservé le vote populaire. En 1982, cela avait joué contre le RCM, aujourd'hui cela joue contre le Parti civique. Selon nous, il est tout aussi inacceptable en 1986 qu'en 1982 que la majorité soit sur-représentée au conseil municipal de la Ville de Montréal.

Une véritable démocratie municipale implique que le conseil municipal devienne le miroir le moins déformant possible du verdict populaire. Cela est possible en adoptant un mode de scrutin à la proportionnelle dont les modalités restent à débattre. C'est d'ailleurs un élément du programme du RCM.

On nous objectera qu'une telle réforme du mode de scrutin devrait s'effectuer au niveau national avant de s'appliquer au niveau local. À notre avis, une telle réforme au palier municipal per-

mettrait aux citoyennes et citoyens du Québec de faire l'apprentissage de ce mode de scrutin et ainsi d'en accélérer l'adoption au plan national.

Un autre point problématique de nos institutions politiques municipales est le mode de désignation du maire. Dans le présent système électoral municipal, on retrouve certains éléments du régime présidentiel (élection du chef de l'exécutif par l'ensemble des électrices et électeurs) et du régime parlementaire (élection des représentants et représentants sur la base de districts, à majorité simple des voix).

Il est déjà arrivé que des maires aient été élus alors que le conseil municipal leur était hostile (ex.: Longueuil en 1978, Ville d'Anjou actuellement). La position difficile dans laquelle se trouve alors le maire et la paralysie qui s'ensuit font ressortir la nécessité d'une réforme dans le mode de désignation du maire. On pourrait regarder la possibilité que le maire soit d'abord élu comme conseiller, puis comme chef du gouvernement si son parti obtient la majorité des sièges. Ce mode de désignation du maire nous semble plus conforme aux principes du régime parlementaire. Si cela pose un certain nombre de problèmes dans le cadre actuel, cette politisation de la vie municipale nous semble être nécessaire si on veut réellement valoriser le pouvoir local.

Si les deux éléments de réforme précédents nécessitent des modifications à la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, certaines améliorations sont réalisables immédiatement par toute «administration» soucieuse de la vie démocratique.

La première qui vient à l'esprit, c'est la tenue d'une véritable période de questions au début de chaque séance du conseil municipal. Cela permettra aux conseillers et conseillers de jouer un rôle plus actif, et donnera un lieu aux citoyennes et citoyens ainsi qu'à leurs organisations pour faire connaître leurs points de vue. L'existence de telles commissions est une condition nécessaire mais, ici encore, non suffisante pour parler de démocratisation. La Communauté urbaine de Montréal (CUM) possède ces commissions qui ne jouent aucun rôle actif dans la prise de décisions. Il faudra faire preuve d'imaginativité pour qu'à Montréal, elles soient un lieu de débat qui porte à conséquence.

Un autre moyen de démocratisation souvent avancé, entre autres dans le programme du RCM, est la mise sur pied de conseils de quartier. Sans être a priori contre, cette structure soulève bien des questions. Qui aura le pouvoir dans ces comités? Les citoyens et citoyens ou les élites locales? Quel mandat et quel budget auront-ils? On risque fort de favoriser la participation des individus au détriment de celle des organisations sociales (groupes populaires, syndicats, associations...). D'autre part, il ne faudrait pas que ces structures «de participation» diluent le pouvoir politique des élus mais le complètent. Sinon pour reprendre le titre d'un livre de Jacques Godbout, chercheur à l'INRS Urbanisation, on risque fort de jouer «la participation contre la démocratie».

Le 9 novembre, c'est le RCM qui a pris le pouvoir, pas les organisations populaires et syndicales. C'est ainsi que notre système politique est fait.

Nous avons, par contre, le devoir de saisir l'occasion pour développer notre rapport de forces. Cela signifie que nous devons, entre autres, clarifier nos positions comme organisations syndicales et populaires sur des sujets comme la démocratisation mais aussi le logement, le transport en commun, le développement économique.

Les organisations syndicales et populaires peuvent espérer jouer un rôle actif pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des Montréalais et des Montréalaises que si elles reprennent ensemble le travail de clarification et de mobilisation autour de leurs revendications.

Une autre audience... en français

M. Brian Mulroney
Premier ministre
du Canada

À titre de coordonnateur du Groupe de recherche sur la paix de l'université Laval, j'ai eu l'occasion, le 20 octobre, de présenter un mémoire sur les vols à basse altitude devant les membres de la Commission d'évaluation environnementale du gouvernement fédéral. L'audience avait lieu à Montréal.

Première constatation: un seul des membres de la Commission semblait capable de s'exprimer en français. Quatre étaient fermement et indubitablement unilingues anglophones. Tout comme d'ailleurs le représentant de l'Armée canadienne chargé de nous expliquer les «bienfaits» des vols à basse altitude.

Deuxième observation: près d'une quinzaine d'organismes québécois (dont la CEQ, la CSN, etc.), ont fait savoir leur désir d'être entendus lors d'une audience ultérieure. La Commission, prétextant un échecier trop serré, refuse d'acquiescer à leur demande. Ce qui me semble entièrement inacceptable. Car il s'agit d'une question fort grave, qui concerne la société québécoise, et au sujet de laquelle les citoyens d'ici ont le droit de se faire entendre.

L'estime donc Monsieur le Premier ministre, que la Commission d'évaluation environnementale doit accéder à la demande qui lui est faite de tenir une autre audience, soit à Québec, soit à Montréal. Elle devra voir aussi à ce que ses représentants sachent s'exprimer convenablement en français.

La «réconciliation nationale» qui vous préoccupe tant, Monsieur le Premier ministre, deviendra plus plausible lorsque les bureaucrates fédéraux traiteront avec respect les citoyens du Québec, à qui on répète sans cesse que le français est aussi une langue officielle de ce pays.

Louis O'NEILL
Québec

Le problème des Expos

Une mise au point s'impose à la suite d'une autre piètre saison de nos «Amours». Cette équipe jeune, dynamique et dite talentueuse s'est classée au quatrième rang à plus de vingt-cinq matches de la tête.

De quel ordre est le problème? Selon nous, il se situe au niveau administratif. L'équipe et ses partisans se retrouvent au milieu d'un cercle vicieux. Si la promotion de l'équipe était plus éminente, plus de gens fréquenteraient le stade; les joueurs se sentant ainsi plus appuyés et motivés, ils produiraient plus, feraient gagner l'équipe et attireraient donc encore plus de gens au stade.

L'administration des Expos semble effacée. Il n'est pas dans notre intention cependant de la comparer avec celle du Canadien de Montréal, mais il est important de remarquer que le fait de connaître les têtes dirigeantes (Savard, Corey, Mouton et compagnie) favorise un meilleur contact avec le public.

Il ne faut pas se le cacher, les partisans montréalais sont très exigeants: il faut donc satisfaire leurs attentes. Il serait bon de rendre accessibles à tous de bonnes places à des prix convenables, de rendre l'atmosphère du stade plus accueillante et de continuer à miser sur Youppi pour divertir le public!

On a déjà déclaré, il y a deux ans, que le problème des Expos s'appelait Gary Carter, mais depuis son départ, l'équipe s'enlève.

Si les Expos continuent dans cette veine, ils ne pourront jamais atteindre de grands sommets et deviendront vite comme le stade, une véritable farce monumentale.

Nathalie GAGNÉ
L'Assomption
Isabelle VENNE
Repentigny

Déception

Je suis un employé de Postes Canada et j'ai souvent lu des commentaires défavorables sur la qualité du service que nous rendons à la population.

Toute personne intelligente comprend que de bonnes relations de travail sont essentielles à la bonne marche d'une entreprise. Or, récemment, comme notre convention le permet, j'ai demandé un congé sans solde de trois mois pour terminer à plein temps la rédaction d'un livre sur lequel je travaille à temps partiel dans mes loisirs. On a refusé en prétextant que je ne remplissais pas les exigences. Après diverses consultations avec différents organismes, dont mon syndicat, il appert que je n'ai aucun recours sinon avaler ma pilule.

Je me demande pourquoi un facteur, homme de lettres, ne pourrait pas jouir de quelque chose si facile à obtenir pour d'autres classes de travailleurs. La Société canadienne des postes se targue de vouloir améliorer ses relations ouvrières mais la réalité est tout autre.

G. LEFEBVRE
facteur
Montréal

TÉMOIGNAGE

Serge Garant : passions et visions d'un grand artiste

«Déjà à l'avant-garde en 1950», constatait Claude Gingras dans LA PRESSE de samedi dernier, en reprenant sommairement les années de jeunesse de Serge Garant et de son apprentissage de la musique contemporaine à Sherbrooke. Le même jour et dans la cathédrale de la même ville, à la messe des funérailles de celui qui avait été un pionnier exceptionnel, son collègue et ami Gilles Tremblay, évoquant l'aventure de toute une vie, se rappelait à son retour: «Nous avions l'impression de nous mettre à l'heure du monde.»

Dans le Québec des années 50 et 60, pour rattraper les heures passées, il fallait aussi des passions, il fallait surtout des passions. Celle de Serge Garant, après sa découverte du *Sacre du printemps*, était «comme une rage», pour employer ses propres termes, qui sera suivi bientôt de son laconique «On commence» à la fin de son premier concert de *Musique de notre temps*, en 1954 à Montréal. Pour le conduire ensuite, à travers d'interminables parcours essouffants, à la lente et patiente conquête «des territoires nouveaux de la musique», ainsi que l'écrit Pierre Boulez dans l'hommage qu'il a tenu à rendre au «compagnon des premières heures».

«Ça a été long, très très long», devait remarquer ce compagnon dans une entrevue reprise dimanche soir dernier à l'émission spéciale de *Musique actuelle*. Dans la bouche de Serge Garant, ce «long» intensif se rapportait aux

conformismes souvent irréductibles et bien plus souvent intraitables. Mais sans doute aussi à son drame, quand, pour gagner sa vie jusqu'à l'âge de trente-deux ans, ce novateur impétueux était obligé de jouer de la clarinette ou du saxophone dans les cabarets. Et au précédent également, à celui de l'adolescent qui, au milieu d'une famille nombreuse et modeste, s'était passé d'études supérieures et, bien entendu, d'études musicales poussées. Il s'était accommodé de très peu: du piano quelque temps avec Sylvio Lacharité et une année silencieuse à Paris dans la classe d'analyse d'Olivier Messiaen en y ajoutant le contrepoint avec Andrée Vaurabourg. Ses dons et son talent avaient fait le reste.

Chef-né, a-t-on dit de lui. Pédagogue-né, risquerais-je aussi. S'il avait eu le trac la première fois au pupitre de *Radio-Canada*, offert par Pierre Mercure, il s'en était très vite débarrassé à la *Société de musique contemporaine du Québec* dont il avait été l'un des fondateurs avec Wilfrid Pelletier et quelques autres musiciens aussi hardis et déterminés que lui. C'est un de ceux-là, Jean Papineau-Couture, qui lui ouvra les portes de l'enseignement, après avoir réussi enfin à convaincre l'*Université de Montréal* que sa Faculté de musique trépanait d'impatience pour se mettre, elle aussi, à l'heure du monde. Ce sera fascinant. Le mot est encore de Serge Garant: de ses élèves aussi qui ont eu le bonheur de «sentir la musique» avec lui.

Le compositeur n'était pas moins fasciné. Par le risque que fois, risque constant de l'instabilité entre le musicien intellectuel et le musicien sensible. Et ce n'est pas sans volupté qu'il vivait des tranches pour atteindre cet équilibre si fragile entre la rigueur la plus totale et l'émotion la plus intime. On ne tardait pas d'ailleurs à découvrir celles-ci dans ses attitudes quotidiennes, dans la parole qui fusait comme un éclair, concise, lapidaire parfois, toujours claire; dans le regard profond et direct; dans le rire franc des êtres extrêmement doués, honnêtes et libres jusqu'au bout des ongles.

«Le comble de l'amour se confond avec le comble de la liberté», commentait dans son homélie le père Louis Cyr sur deux lectures de Saint Jean. On dirait que Serge Garant qui avait expressément demandé la cérémonie dans ses dernières volontés, avait prévu... *Chant d'amours* en guise de répons. Et au lieu d'une antienne d'ouverture, il avait choisi de nous faire entendre près de ses cendres le *Rituel de Boulez*, «rituel de la disparition et de la survivance».

Survivance certes par son oeuvre, par le souvenir de cette époque qu'aura dessinée également un grand artiste comme lui, par l'espoir enfin de voir se réaliser le vœu qu'il formulait souvent pour nos créateurs et interprètes d'ici: «Leur procurer des outils culturels de première force.»

Jacques HOVSÉPIAN

Le débat sur Lance et compte

Suite aux plaintes formulées à la série *Lance et compte*, permettez-moi d'apporter quelques précisions quant aux responsabilités des diffuseurs et auditeurs en matière de scènes «disgracieuses».

Dorenavant il serait peut-être sage d'émettre un court avertissement sur le contenu de certains programmes télévisés. Ainsi les auditeurs sensibles aux propos et sujets traités pourraient les visionner avec plus de prudence et, à l'extrême, s'abstenir de les regarder. D'autre part, ceux qui ont des enfants en bas âge pourraient toujours, s'ils en ont les facilités, enregistrer ces émissions sur bandes vidéo et les réécouter au moment opportun.

Je ne nie pas que certaines personnes puissent se sentir mal à l'aise, lésées ou même profondément choquées suite à certaines scènes télévisées. De là à réclamer et à appliquer une censure à 1.700.000 spectateurs parce que 500 ou 600 personnes sont outrées, il y a une grossière exagération. Ainsi, je ne crois pas qu'il y ait lieu pour les dirigeants de réseaux de télévision, d'exercer des contrôles encore plus sévères que ceux dictés par le CRTC. Il est de plus inadmissible que ces directeurs ordonnent de sabrer dans les bandes vidéo et les pellicules cinématographiques afin de satisfaire aux exigences d'une minorité incapable d'utiliser un téléviseur avec discernement.

Dans le cas de la série *Lance et compte*, il est visible que quelques personnes ont été victimes de leur propre curiosité et de leur intérêt pour les dessous du hockey professionnel. Cependant la légitimité de ces plaintes est douteuse. En dépit des critiques, comptes-rendus formulés par les journalistes et des commentaires de certains joueurs actifs, certains témoins ont défié leur seuil de tolérance et osent pousser les hauts cris de scandale. Pourtant il y avait préavis au sujet de cette série. Ces mêmes gens n'ont-ils pas, tout comme nous, des yeux pour lire et des oreilles pour entendre?

Dans le présent débat, il ne faut surtout pas perdre de vue que les stations de télévision et de radio suggèrent une programmation. Il n'est pas pour autant exclu que des sujets «brûlants», tels que la violence, la nudité, l'alcoolisme, la drogue et les croyances religieuses et politiques, n'y soient pas abordés. Toutefois, aucun auditeur(trice) n'est forcé de les écouter. Cela relève du pouvoir discrétionnaire des usagers. Il est déplorable que l'on pénalise un auditoire complet parce qu'il est évident que des personnes sont dans l'impossibilité, pour des raisons quelconques, d'exercer ce pouvoir, de faire des choix et de les assumer vis-à-vis eux-mêmes et des leurs. Il semble en effet beaucoup plus aisé de s'en remettre aux patrons des chaînes de télévision pour solutionner l'impuissance et le désarroi que de tourner le syntonisateur ou de «pitonner» sur la télécommande.

Au rythme où le contenu des émissions télévisées est dilapidé, va-t-il falloir apposer une étiquette «Le CRTC considère que le danger croît avec l'usage — Éviter de regarder»? *Lance et compte* est une série globalement bien faite. Elle a été écrite par un journaliste chevronné, M. Réjean Tremblay. Elle est de plus conçue par des gens d'ici, pour des gens d'ici. Fondamentalement elle comble l'un des vœux du CRTC, i.e. d'avoir plus d'émissions à contenu canadien sur nos ondes. Il est étonnant que l'on ait fait peu état de ces points. Ma déception est plus vive lorsque l'on voit des téléspectateurs jeter le

discredit sur nos productions locales, sous le couvert de la censure.

Le sport professionnel, comme dans beaucoup d'autres domaines, est un milieu où l'argent, l'alcool, la drogue, la sexualité et la violence sont étroitement reliés. Non pas qu'il faille valoriser ces choses en soi mais, c'est de jouer à l'autruche que d'essayer de teinter le tout de rose, en disant «Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil». La réalité risque d'être fort différente.

Conséquemment je demanderais aux auteurs, acteurs, réalisateurs et producteurs de cette série, ainsi qu'aux journalistes spor-

tifs et animateurs radiophoniques, de faire des pressions et d'inciter le public à agir dans la même direction, afin que la Société Radio-Canada nous présente cette télé-série dans sa version intégrale. S'il le faut, qu'elle reporte la diffusion à 21 heures et qu'elle émette les mises en garde nécessaires.

En matière de télévision, tout comme dans les autres modes d'expression artistiques et culturels, la vaste majorité des gens sont conscients de leur niveau de tolérance et en mesure d'exercer leur propre critique et censure.

Pierre BLACHE
Repentigny

Je tiens à dire mon enthousiasme pour la série *Lance et compte*. A mon sens, c'est la première fois qu'un téléroman atteint une telle profondeur. La réalisation, le montage, le jeu des comédiens sont près de la perfection. Ce qui me frappe le plus c'est la richesse du contenu. Enfin, un téléroman qui nous sort de nos cuisines. Enfin, un téléroman qui a une substance psychologique solide. Enfin, un téléroman qui nous parle des hommes et des femmes comme des êtres humains, et non pas comme des êtres parfaits. Enfin, un téléroman qui traite en profondeur du comportement masculin, sans toutefois délaisser celui des femmes. En effet, depuis des années, l'accent est mis sur les «bibittes» des femmes; les hommes en ont aussi.

Je crois que les personnes qui se plaignent ne vivent pas dans leur époque. On se plaint du sexisme, au contraire, je dirais que le téléroman le combat et le dénonce. En effet, c'est le personnage du garçon de la famille qui prépare les repas. C'est une femme qui est directrice d'entreprise. Même que l'optique du téléroman est d'avant-garde, il présente une femme journaliste dans le milieu

du hockey, une présence impensable il y a quelques années. Le racisme est aussi dénoncé, car le personnage de la femme-médecin nous apprend ce qu'on ressent devant le racisme. D'ailleurs, présenter le sexisme ou le racisme est réaliste parce qu'ils sont présents dans notre société. C'est en les montrant qu'on les dénonce, pour qu'ensuite ils atteignent notre conscience. Ce n'est pas en nous présentant des êtres parfaits et sans nuances que les injustices sociales disparaîtront, c'est en nous montrant ce que nous sommes.

Pour ce qui est du langage, il faut comprendre que nous sommes dans le milieu du hockey, nous ne sommes pas à l'Académie française. Il serait impossible pour la crédibilité du texte d'entendre un autre langage.

À ceux et celles qui sont scandalisés par le téléroman, je les invite à changer de canal. Vous avez comme les autres la liberté de choix. Moi, ce qui me scandalise le plus, c'est le vide et l'insignifiance de plusieurs émissions. L'espère que nous aurons encore des émissions de cette qualité.

Michelle LAGANIERE
Chicoutimi

La Société Radio-Canada
Direction générale
des programmes
Montréal

Les membres des Cercles de fermières du Québec, réunies en conseil d'administration provinciale, veulent déplorer l'émission *Lance et compte*.

Le thème de cette émission ne véhicule d'autres valeurs que les violences verbales et physiques, illustrées par les comédiens. Certaines scènes nous apparaissent

vraiment osées à l'heure où ce programme est diffusé.

Il faut penser à toute cette influence que peut avoir une telle émission sur nos jeunes qui se modèlent sur des idoles sportives.

Nous regrettons que tant de talents et d'argent aient été consacrés à une émission, somme toute, fort peu éloignée de la réalité cachée et peu avantageuse pour l'image de ce milieu.

Cécile LABRECQUE
secrétaire provinciale

Cette lettre a été envoyée à Radio-Canada.

J'aimerais vous faire part de mon indignation face à votre décision de faire des coupures dans la série *Lance et compte*. Cela s'appelle de la censure, et ce, pour seulement 600 personnes qui réclament un changement d'horaires et non pas de la censure.

Moi aussi je paye des taxes et j'apprécie la série dans sa présentation actuelle. Si certaines personnes à l'esprit borné s'en offensent, elles n'ont qu'à fermer leur télévision. Pour une fois qu'une émission passe outre les tabous et les préjugés et nous présente enfin la vie de tous les jours

Une séquence de *Lance et compte* m'a rappelé des collégiens en mal de distraction, il y a quelques années. Mais je me suis demandé si l'évolution des mœurs avait élevé ou abaissé le quotient intellectuel des héros d'aujourd'hui. Si on a voulu lancer pour compter un point, la rondelle est passée bien loin du filet.

Quand je pense que ce sont mes taxes qui permettent la télédiffusion de pareille ineptie et que des experts en communications viennent par la suite nous démontrer l'influence de la télévision, j'en ai froid dans le dos.

Cécile REID-BRISBOIS
Mont-Laurier

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courtier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. » Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes ou corrections	
RÉDACTION	285-7070	lundi au vendredi de 8h à 17h.	
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

GROUPIES

Danielle Bonneau
collaboration spéciale

Rockers-acteurs et vice versa

■ Beaucoup de chanteurs se découvrent des talents d'acteurs... et vice versa.

Madonna, qui en est à son troisième film, est en train de tourner *The Slammer*, à Manhattan. Elle y joue le rôle de Nikki, une ex-prisonnière plutôt punk qui se fait fausement accuser du meurtre de son ami de coeur. Dans le long métrage, qu'on pourra voir l'été prochain, la chanteuse partage avec Murray, un vrai cougar.

Sarah Dallon, **Siobhan Fahey** et **Keren Woodward**, de **Bananarama**, amorceront leur carrière au cinéma avec **John Hughes**, qui a réalisé notamment *Breakfast Club* et *Pretty in Pink*. Comme Keren, la brunette du groupe, attend un bébé en décembre, le tournage devrait commencer après les fêtes.

Quant à **Susanna Hoffs**, des **Bangles**, elle n'a pas eu à chercher loin pour décrocher un rôle dans un film. C'est sa mère, **Tamar Simon Hoffs** qui a participé à la rédaction du scénario de *Cutting Loose* dans lequel Susanna joue. Madame Hoffs est également productrice et réalisatrice de ce film...

Les chanteurs ne sont pas les seuls à vouloir élargir leurs horizons. Il y a aussi des vedettes de la télé qui se mettent à chanter.

Déjà, **Don Johnson**, de la série *Miami Vice*, nous a agréablement surpris avec son microsillon *Heartbeat*. Voilà que la révélation des deux dernières années, **Bruce Willis**, a signé un contrat avec la compagnie de disques *Motown*.

La co-vedette de l'émission *Moonlighting* (*Clair de lune*, au réseau TVA), lancera son premier microsillon en janvier. Bruce, qui chante et joue de l'harmonica, enregistre des chansons depuis le mois de mai avec les musiciens de la formation *The Heaters*.

Les fans de Bruce seront servis, puisque la vedette chante avec la même énergie que **David Addison**, le personnage qu'il incarne dans *Moonlighting*. Bruce reprend notamment la chanson *Respect Yourself*, qu'il interprète avec les **Pointer Sisters**. *Motown* a également fait appel au groupe *The Temptations* pour aider Bruce à recréer la magie du vieux hit *Under the Boardwalk*.

L'acteur, qui était barman il y a à peine deux ans, a choisi d'appeler son groupe: **Bruce and the Heaters**. Pourquoi Bruce? C'était son surnom quand il vivait à New York, avant de devenir célèbre.

Boston s'installe en tête des palmarès

■ Grâce au succès phénoménal de son microsillon *Third Stage* et de sa chanson *Amanda*, **Boston** prouve qu'il est possible de s'imposer sur les palmarès après huit ans d'absence.

Le groupe fait les choses en grand! Pour la deuxième semaine consécutive, il occupe simultanément le sommet des palmarès américains pop, dans les catégories des 45 tours et des microsillons. Seulement huit autres groupes ont réussi ce tour de force au cours des dix dernières années: les **Eagles**, **Fleetwood Mac**,

les **Doobie Brothers**, **The Knack**, **REO Speedwagon**, le **J.G. & the Revolution** et **Mr. Mister**.

1986 est l'année des revenants. Outre Boston, il y a eu **Steve Winwood**, qui n'avait pas produit de microsillon depuis *Talking Back to the Night*, en 1982. C'est maintenant au tour de **Debbie Harry** de refaire surface.

La chanteuse, qui s'est fait connaître avec le groupe **Blondie**, revient après trois ans de silence presque complet. Elle a tout laissé tomber en 1983 pour aider son ami de coeur et collaborateur, **Chris Stein**, à se remettre d'une grave maladie.

Avec le microsillon *Rockbird*, Debbie relance la carrière solo qu'elle avait amorcée en 1981 avec *KooKoo*. La chanson *French Kissin'*, qu'on entend à la radio depuis cette semaine, donne un aperçu de ce qu'elle nous réserve.

Debbie ne se borne pas à chanter en anglais. La version 12 pouces de la chanson *French Kissin'* sera bilingue, avec une face en anglais et l'autre en français. Ce disque sera disponible le 25 novembre, en même temps que le microsillon.

Billy Joel, peut-être...

■ Attention, fans de **Billy Joel**! Les pourparlers entre le clan Joel et **Donald K. Donald** sont sur le point d'aboutir. Il est fort probable, si tout va bien, que Billy se produise en spectacle au Forum le 14 décembre. Aucune date n'a encore été annoncée pour la mise en vente des billets.

Bruce Springsteen: un braquage...

■ La sortie du coffret live de **Bruce Springsteen** ne sera pas passée inaperçue!

Sûrs de leur coup, des cambrioleurs ont intercepté un camion qui en transportait 15 000 exemplaires, près du lac de Côme en Italie, le 30 octobre dernier. Le vol, raconte le magazine *People Weekly*, s'est produit lorsque le camion, en provenance de la Hollande où les disques avaient été pressés, se dirigeait vers Milan. La compagnie de disques a fait un autre envoi... après avoir pris soin d'utiliser un autre moyen de transport.

Le quotidien *USA Today*, quant à lui, se demande si Bruce a supplanté **Elvis Presley** dans le coeur des fans américains. Elvis, qui détient le record du plus grand nombre de disques vendus dans l'histoire, est considéré comme le roi du rock'n'roll. *USA Today* propose à ses lecteurs de couronner le nouveau roi en participant à un sondage téléphonique sur les deux rockers. Dans son édition d'hier, le quotidien national américain mentionnait qu'Elvis devançait aisément le prétendant du New Jersey (7 260 votes contre 3 260). Les derniers résultats sont dévoilés dans l'édition d'aujourd'hui.



Le Luron à l'émission de Michel Drucker avec deux présidents de la République française

Thierry Le Luron a nié sa maladie jusqu'au bout

■ PARIS (AFP) — Le fantaisiste français Thierry Le Luron, qui savait imiter plus d'une trentaine de voix célèbres, est décédé hier matin d'un cancer des voies digestives, à l'âge de 34 ans. Il sera enterré dans le village de La Clarté, près de Perros-Guirec, en Bretagne, mardi, après une cérémonie religieuse qui aura lieu à l'église de la Madeleine, à Paris.

Jusqu'au bout, il a nié sa maladie: « Je n'ai ni cancer ni SIDA », affirmait-il encore à la mi-octobre pour faire taire les rumeurs qui circulaient dans le monde du spectacle.

Avec son physique de lutin, ce petit bonhomme aux talents d'imitateur génial a fait rire toute la France durant plus de 15 ans.

Fils d'un couple de restaurateurs, Thierry Jean-Gilles Le Luron est né le 2 avril 1952 à Paris.

Écolier, il compense sa timidité en faisant rire ses camarades — déjà — par des imitations: il prend tout à tour les accents caractéristiques des grandes vedettes de la chanson française de l'époque: Dalida, Adamo et Charles Aznavour. À 15 ans, il étend son audience en participant aux spectacles des fêtes annuelles des petites villes de la région parisienne.

Il ne se cantonne pas aux imitations, mais chante aussi, avec un joli brin de voix. C'est d'ailleurs après avoir gagné un concours de chanteurs amateurs en province qu'il convainc sa mère de l'inscrire à une émission télévisée qui fait fureur à l'époque, *Le jeu de la chance*, grâce à laquelle les débutants peuvent conquérir la notoriété.

Il a 17 ans. *Le jeu de la chance* lui sourit: il reste huit semaines en tête du palmarès.

Il est lancé. Son audience

s'étend, mais il lui manque encore la consécration nationale, la célébrité à l'échelon de la France entière: il la conquiert d'un coup le 13 février 1970 avec une imitation du Premier ministre du président Pompidou, Jacques Chaban-Delmas, qui fait crouler de rire l'ensemble des téléspectateurs français.

Vie folle

Dès lors commence une vie folle ponctuée de spectacles successifs et de frasques. Tous les grands music-halls parisiens lui ouvrent leurs portes. Il a 20 ans. Du Théâtre des Variétés à l'Olympia en passant par le Palais des Congrès, Thierry Le Luron est présent partout, ne refuse aucun engagement, durant des années: « J'ai toujours peur que ça s'arrête », confie-t-il un jour à un journaliste.

Ses imitations d'hommes politiques ne lui font pas que des

amis. Ainsi en 1984, sous le gouvernement socialiste, un de ses sketches mordants, dans lequel la gauche est prise pour cible, est supprimé d'un programme de télévision. « L'émission était trop longue, il a fallu couper », déclarent les responsables de la chaîne. « Faux, rétorque Le Luron, j'ai été censuré ».

Et le fantaisiste adresse une « lettre ouverte au président de la République », dans laquelle il dénonce « l'hypocrisie élevée au rang d'art de gouverner ».

Le Luron ne s'attaque cependant pas à la seule gauche, et l'un des clous de son répertoire est constitué par un sketch très cruel sur l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing.

Ces dernières années, il mettait en scène un personnage, Adolphe Benito Glandu, archétype du Français moyen vu de l'étranger — bérêt et baguette de pain.

...Ses proches parlent du SIDA

■ Contrairement à ce que rapportait la presse française depuis des mois, Thierry Le Luron a bel et bien été victime du SIDA. Ses proches, sous le couvert de l'anonymat ne laissent subsister aucun doute là-dessus.

JEAN BEAUNOYER

Alors pourquoi Le Luron niait-il avec autant de vigueur la possibilité qu'il soit atteint du SIDA? Tout simplement pour protéger sa famille et particulièrement sa mère qui n'a jamais été au courant du drame que vivait son fils.

« Je n'ai pas beaucoup d'informations sur sa maladie, notait hier Gilbert Rozon qui avait engagé Le Luron à titre d'animateur du festival *Juste pour rire*, il y a deux ans, mais je dois dire qu'il cachait drôlement bien son jeu. Je l'ai vu il y a quelques mois en grande forme avec des joues rouges ».

On ne meurt pas du SIDA. On perd cependant son immunité et on attrape très facilement toutes les maladies qui passent.

Avec le virus du SIDA, on peut mourir d'une grippe. Dans le cas de Rock Hudson, la dégradation physique était pénible à voir. Dans d'autres cas, comme celui de Le Luron c'est un cancer des voies respiratoires qui abrège l'agonie.

« Nous étions très amis, confiait le super animateur Michel Drucker. À l'hôpital, il m'avait écrit une lettre pour m'annoncer qu'à sa sortie, il me réservait sa première apparition pour l'émission *Champs-Élysées* ».

Curieux. Le Luron se savait sûrement condamné et jusqu'à la fin il a voulu brouiller les pistes. Personnage fascinant qui présentait plus de galas en une année que n'importe quel autre artiste français. Il avait déjà réservé le Palais des Congrès pour 30 représentations à compter du mois de novembre et jamais il ne refusait de participer à un spectacle bénéfice. On parle beaucoup de sa générosité, de sa disponibilité et de son énergie. Dans le genre c'était un phénomène. Après son one-man show il invitait les gens de spectacles,

des aristocrates à fêter au restaurant. C'était son côté « relations publiques ».

Le fantaisiste le plus aimé des hommes politiques

On s'imaginerait qu'il s'était fait des ennemis en raison de ses caricatures mordantes, de ses attaques contre les différents gouvernements français. Ce n'était pas tout à fait le cas.

« Nous avons été très inquiets de l'état de santé de Thierry Le Luron, déclarait l'ancien président Giscard d'Estaing. Nous savions qu'il s'était rendu aux États-Unis pour se soigner. La presse parisienne l'avait d'ailleurs condamné depuis un certain temps. Le Luron était le fantaisiste le plus aimé des hommes politiques. Il nous avait appris à rire de nous-mêmes ».

Le Luron avait déjà présenté un spectacle accompagné d'un chien qui ressemblait à celui de Giscard d'Estaing et lui faisait porter un collier de diamants. Il avait ouvert son show en disant: « Bonsoir mesdames et

messieurs ». Le président se trouvait dans la salle et avait applaudi.

À Montréal, lors du festival *Juste pour rire*, il animait un spectacle réunissant plusieurs humoristes dont Pierre Desproges. Celui-ci avait complètement raté son numéro et s'était réfugié dans sa chambre, malheureux et humilié. Le Luron qui était pourtant loin d'être un ami personnel, s'était rendu à sa chambre et lui avait parlé pendant des heures du public québécois et de la manière de l'aborder. Un vrai pro, reconnu par tous ses pairs, Le Luron était arrivé trois jours avant le début du festival afin de mieux connaître les gens qui allaient venir assister aux spectacles.

Critiqué, redouté mais respecté pour son intelligence et son audace, Le Luron sera beaucoup regretté: « Après Coluche voilà Le Luron qui part. Ce sont deux coups durs pour l'humour, confiait Gilbert Rozon. Ça prend dix ans pour former un bon comique et ces deux têtes d'affiche ne seront pas remplacées de sitôt ».

Les filles du 5-10-15 / Où est le drame ?

■ La deuxième production du Théâtre de Quat'Sous, cette saison, *Les filles du 5-10-15*, de la Québécoise d'origine libanaise Abila Farhoud, n'est pas particulièrement attrayante pour le public. La pièce n'est ni bonne ni mauvaise.

RAYMOND BERNATCHEZ

L'auteur nous raconte l'histoire de deux jeunes filles issue d'une famille d'immigrants libanais qui, dans les années 60, travaillent comme vendeuses dans le magasin à rayon de leur père à Sainte-Rose. Elle n'ont pas le choix d'être là, s'ennuient à mourir, reçoivent quelques clients et clientes puis révent d'en sortir. Le texte est correctement écrit et interprété mais la trame dramatique est faible et l'oeuvre est dans l'ensemble plutôt fade.

Après avoir écrit cela que reste-t-il à dire ?

Nous pourrions ajouter que ce n'est pas la saison du metteur en scène Lorraine Pintal. Son *Tanzi*, au sous-sol de l'église Saint-Louis-de-France n'a pas attiré le grand pu-

Les filles du 5-10-15, création d'Abila Farhoud, au Théâtre de Quat'Sous jusqu'au 6 décembre. Avec Maryse Gagné (Kaokab), Geneviève Rioux (Amira), Suzanne Marier, Germain Houde, Rosalie Thauvette et Normand Canac-Marque. Décor et costumes Martin Ferland assisté de Diane Coudé. Éclairages Stan Kwiecen. Musique Vincent Dionne.

blic comme on l'espérait, la critique n'a pas été tendre pour sa mise en scène de la pièce de Joe Orton actuellement à l'affiche de la Compagnie Duceppe et voilà qu'elle signe un spectacle « drabe » au petit théâtre de la rue des Pins.

Lorraine Pintal a pourtant très bien dirigé ses comédiennes et comédiens dans *Les filles du 5-10-15*. Geneviève Rioux réussit une très bonne interprétation d'Amira, le jeu de Maryse Gagné (Kaokab) semble correspondre aux intentions du dramaturge.

Mais le texte ne passe pas. Bon ces deux jeunes filles sont « emprisonnées » contre leur gré dans le commerce paternel tandis que leur frère poursuit ses études. Elles s'insurgent contre cette injustice mais combien de jeunes filles, indépendamment de leurs origines ethniques, pourraient aujourd'hui faire le même reproche à leurs parents ?

Combien de femmes sont encore, de nos jours, « emprisonnées » derrière le comptoir du dépanneur familial ? Combien y en a-t-il, dans les cercles de fermières, qui en ont ras le bol de faire le train, même automatique, dans l'exploitation paternelle ?

Compte tenu de la situation actuelle du Liban, cette pièce débouche sur un double cul-de-sac. Ces jeunes filles qui ne sont pas considérées comme des citoyennes à part entière dans leur milieu francophone d'adoption rêvent de fuir le magasin, le quartier même. Pour aller où ? Lorsqu'elles évoquent un éventuel retour sur la terre mère, au Liban, nous ne pouvons, compte tenu de la situation au Moyen-Orient depuis quelques années et au Liban plus particulièrement, que souhaiter qu'elles choisissent de s'enraciner en terre d'Amérique. Hors du magasin, bien entendu, puisqu'elles n'y sont pas heureuses. Mais une fois cette décision prise, une fois à l'abri du paternalisme, tous les espoirs ne sont-ils pas permis ? Alors où est le drame ? Le drame, c'est qu'il n'y en a pas apparemment un qui, traité de cette manière, vaille une pièce de théâtre.



Deborah Harry

Michel Tremblay attaque Paris par la banlieue est

■ PARIS — La production des *Belles-sœurs* de Michel Tremblay, il y a une dizaine d'années, à l'espace Cardin à Paris, avait été spectaculaire mais sans grand lendemain : de très

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale

bonnes critiques, mais une affluence moyenne pendant deux semaines, sans plus. Depuis vendredi dernier, notre homme récidive, sinon à Paris même, du moins en proche banlieue est, à la Maison des arts de Créteil.

C'est à première vue moins prestigieux que le théâtre chic de l'avenue Gabriel, mais ça semble vouloir marcher — des salles plutôt pleines pour les quatre premières représentations. De quoi tenir cinq semaines comme prévu.

L'affaire est d'autant plus intéressante — si le succès se confirme — qu'il s'agit cette fois d'une production cent pour cent française, « normale », ne bénéficiant d'aucune rituelle subvention de Québec ou d'Ottawa. Une troupe ultra-légère mais qui a des antécédents, la compagnie Laurence Février (du nom du

metteur en scène), a produit et monte une pièce de Tremblay comme elle avait auparavant monté du Pirandello ou du Italo Svevo (« Je cherche toujours des pièces inédites, inconnues en France », dit Laurence Février).

Et si les comédiens Michel Quimet (Hosanna) et Charles Mayer sont Québécois, c'est tout simplement qu'on avait essayé avec des Français et que ça ne fonctionnait pas : mais les deux acteurs sont des « Québécois de Paris ».

« Mon premier projet, explique Laurence Février, qui connaît le Québec pour y avoir tra-

vaillé, c'était de monter une pièce de Tremblay avec dominante de rôles féminins — ça manque beaucoup dans le répertoire. Mais j'aurais dû faire venir des comédiennes du Québec et j'aurais des problèmes de budget. Le problème s'est réglé quand on m'a fait lire « Hosanna », qui est l'une des grandes pièces de Tremblay. » Le problème du langage ? « Quimet et Mayer auraient pu arrondir les angles, franciser le texte puisque à Paris ils jouent toujours en français-français. En fait, ils parlent trois langues : alors, ils jouent naturellement en joul. Comme ils le feraient au Québec. »

Un lexique

Le théâtre de Créteil fait distribuer à l'entrée un véritable lexique où il est question des « schnoles » et autres « guidounes » — bien qu'on se demande à quel moment les spectateurs peuvent vraiment le consulter. « En fait, dit Laurence Février, les gens m'ont dit qu'ils n'avaient rien compris pendant les dix premières minutes et que par la suite ça allait. » Le soir de la première, le public semblait en effet réagir normalement aux endroits où il fallait réagir. Idem pour les représentations suivantes. À Paris, la langue québécoise n'a jamais tellement constitué un problème de compréhension (pour un public averti), mais de dépaysement.

Modeste à première vue, le choix du théâtre de Créteil est loin d'être mauvais. Comme certaines maisons des arts bien organisées de la banlieue parisienne, elle a un public fidèle, des abonnés : un réservoir de spectateurs, même pour un auteur et une pièce inconnus. Ce qui n'est pas le cas si on choisit, par exemple, une salle privée, même connue, du centre de Paris : là on peut se retrouver devant des salles vides.

Mais Créteil, sans avoir le prestige de certains théâtres de banlieue (Nanterre, Aubervilliers, La Cartoucherie de Vincennes), a une sérieuse réputation de qualité. On y trouve actuellement le metteur en scène est-allemand Beno Besson. On y

Un opéra sur Nixon

■ Si Claus von Bulow peut donner son nom à une comédie musicale, en l'occurrence *Beautiful People*, pour quoi Richard Nixon ne prêterait-il pas le sien à un opéra ? Peter Sellars, directeur artistique du Centre Kennedy de Washington et John Adams, un compositeur rattaché à l'Orchestre symphonique de San Francisco, viennent d'écrire un opéra en trois actes qu'ils ont intitulé « Nixon en Chine », et qui sera donné par l'Académie de musique de Brooklyn, le Grand Opéra de Houston et le Centre Kennedy.

Si l'on en croit John Melillo, réalisateur du festival Next Wave de l'AMB, Nixon est une œuvre tout à fait sérieuse, qui porte sur le voyage que l'ex-président fit en Chine en 1972. Le sujet en est l'apogée de Nixon, lorsque l'Ouest se rapprocha enfin de l'Est, mais la pièce est essentiellement lyrique et aucunement politique.

a vu récemment la chorégraphe Carolyn Carlson. Les critiques y viennent, ce qui n'est pas le cas dans n'importe quelle salle parisienne. Ceux de *Liberation* et de quelques autres journaux influents sont déjà venus — leurs « papiers » sont attendus dans les jours qui viennent. Le journal homosexuel le plus connu, le *Gai Pied*, publie pour sa part un

article dans son prochain numéro.

Parmi les atouts de cette production d'« Hosanna », il y a non seulement la « clientèle » de Créteil. Il y a aussi le sujet : qui n'est plus scandaleux, mais qui reste « minoritaire » — celui de l'homosexualité. De quoi garantir une affluence certaine, sauf erreur.



Noël, Oh Noël...
C'est le plaisir de respecter les plus merveilleuses traditions — chants, décorations, cadeaux de Noël... enfants émerveillés — et de les célébrer par toute une foule d'événements uniques et spéciaux.

POUR LES JEUNES ET LES JEUNES DE COEUR.

Laissez-vous émerveiller par les adorables animaux mécaniques en peluche de notre célèbre vitrine Steiff, une tradition d'Ogilvy depuis 1947. • Amusez-vous à choisir dans notre vaste choix de jouets de qualité et de conception intelligente dans notre nouveau rayon de jouets agrandi. • En venant confier leurs demandes au Père Noël, les petits pourront faire la connaissance de Dasher et Dancer, deux rennes européens dans un zoo miniature. (Le Père Noël sera là les 6, 13, 20, 22 et 23 décembre et les rennes du 8 au 23 décembre, au 5e étage). • Offrez-vous le plaisir de prendre le petit déjeuner du samedi, avec menu spécial pour enfants, à notre restaurant du 4e étage, durant le mois de décembre.

Vive les airs de Noël...

Venez assister à notre premier festival de chorales de Noël Ogilvy auquel participent plus de 30 chorales locales. Tous les soirs à partir du 4 décembre, salle Tudor. Passez voir notre exposition d'imposants sapins dont les décorations honorent les traditions et les talents de diverses communautés de Montréal, à partir du 1er décembre. • Admirez l'arbre de Noël de la Légion, emblème de notre très populaire collecte de cadeaux à l'intention des anciens combattants hospitalisés, une tradition vieille de 42 ans. À partir du 18 novembre, salle Tudor. • Ajoutez une touche spéciale à votre maison et à votre sapin grâce aux décorations exclusives de notre célèbre Boutique de Noël. • Faites confiance à la Clef d'Or, notre service gratuit de magasinage personnalisé, pour choisir, emballer et livrer le cadeau parfait pour toutes les personnes de votre liste.

OGILVY

Ste-Catherine angle de la Montagne • 842-7711

FORUM • FORUM • FORUM • FORUM • FORUM • FORUM • FORUM • FORUM

À NE PAS MANQUER!

"DE RENOMMÉE MONDIALE"

LES ÉTALONS BLANCS DANSANTS

Les ÉTALONS ROYAUX LIPIZZAN

DIMANCHE

EN TOURNÉE MONDIALE

Incluant...

THE AIRS ABOVE THE GROUND

UNE REPRÉSENTATION SEULEMENT!

DIMANCHE 16 NOVEMBRE 14H30

FORUM DE MONTRÉAL

Billets 10.50\$ - 9.50\$ - 8.50\$ en vente aux guichets du Forum et à tous les comptoirs Ticketron. (+ frais de service)

TICKETRON • TELETRON • 288-2525

Réduction de Groupe (de 25 et plus) contactez Marie du lun. au ven. 10-16h au 989-2807

LE PLUS GRAND SPECTACLE ÉQUESTRE JAMAIS VU!

FORUM • FORUM • FORUM • FORUM • FORUM • FORUM • FORUM • FORUM

SantheVideoMan

aussi LE DISQUAIRE LE PLUS GRAND ET LE PLUS CONNU AU CANADA.

19.95

That's All Folks!

RETROUVEZ LES PERSONNAGES DES DESSINS ANIMÉS DE WARNER BROTHERS MAINTENANT SUR VIDÉO. VOUS ALLEZ RIRE AVEC BUGS BUNNY, SYLVESTER, PORKY ET LES AUTRES. 8 VIDÉOS DE VOTRE CHOIX DE QUOI SE TORDRE DE RIRE ET AUSSI EN VENTE: LA SÉRIE «SUPER POWER» 19.95\$ CHAQUE ET TROIS LONGS MÉTRAGES D'ANIMATION 29.95\$ CHAQUE.

CES ITEMS SONT EN VENTE AU PREX ANNONCEUR DU MOIS CHEZ SAN. 395 STE CATHERINE OUEST, TANT OULI, Y EN AURA DU 14 AU 20 NOVEMBRE

399, RUE STE-CATHERINE OUEST (METRO P.O.D.)

PLUS DE 1 000 TITRES — VENTE OU LOCATION — CLASSEMENT FILMS (FRANÇAIS, CLASSIQUES, D'OLYMPIA) — CLASSIQUES EUROPEENS, IL VOUS SERA PERS. SÉRIE PAR NOTRE SERVICE DE DEMANDE SPÉCIALE DE COMMANDES LES TITRES DESIRÉS. SANS FRAIS ADDITIONNELS. TOUTES LES TITRES SONT DISPONIBLES EN FORMAT BETA OU VHS.

HEURES D'OUVERTURE:
DU LUNDI AU MERCREDI DE 9H30 à 18H
JEUDI ET VENDREDI DE 9H30 à 21H
SAMEDI DE 9H à 17H

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

Les choix de Louise Cousineau

20:00 35 — «Un justicier dans la ville»
Quatre Saisons avait promis d'y aller mollo sur la violence. Voilà que ce film, version de *Death Wish*, est un cas. L'histoire d'un architecte newyorkais qui décide, pour venger la mort de sa femme, de descendre les voyous qui terrorisent la ville. Son exemple devait être suivi, l'année dernière, par un monsieur qui a tiré sur un jeune qui est resté paralysé. Charles Bronson y fait un de ses meilleurs rôles.

20:00 12 — Droit de parole
Des distributrices de condoms dans les écoles? Oui? Non?

21:30 7 9 10 — Contrechamp
Les causes et les conséquences des émeutes dans nos prisons.

22:00 17 — Parler pour parler
Sujet: la prostitution chez les hommes. Des prostituées parleront de leur métier.

23:15 2 — «Le parrain»
Le presque classique de Francis Ford Coppola, avec Marlon Brando. L'histoire d'un mafioso.



Marlon Brando

	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30
1	Montréal ce soir (18h)	À plein temps	Le Monde merveilleux de Disney	Séries-Plus: "La Mafia" (5e de 7).	Contrechamp	Le Téléjournal	Le Point (22h26)		
2	The News (18h)	CBS News	Hollywood Squares	Scarecrow & Mrs. King	Dallas		Falcon Crest		
3	NBC Nightly News	M.A.S.H.	Wheel of Fortune	The A-Team	Miami Vice		L.A. Law		
4	Newsweek (18h)	Starman		The Tommy Hunter Show	Dallas		The National News	The Journal (22h25)	
5	Le Monde (18h)	K-2000		Clair de lune	Miami		Ad Lib	Loto-Québec (22h45)	
6	Le Monde (18h)	K-2000		Clair de lune	Miami		Ad Lib	Loto-Québec (22h45)	
7	Newsline (18h)	Entertainment Tonight	Thrill of a Lifetime	Scarecrow & Mrs. King	Miami Vice		What A Country	Drama Theatre	
8	World News Tonight	New Newlywed Game	New Dating Game	Webster	Mr. Belvedere	Sledge Hammer	Sidekicks	Starman	
9	Le Bulletin de 18h30	À plein temps	Le Monde merveilleux de Disney	Séries-Plus: "La Mafia" (5e de 7).	Contrechamp	Le Téléjournal	Le Point (22h26)		
10	Paul et les jumeaux	Cinéma du vendredi: "Un oeil pour un oeil".			Miami		Ad Lib	Loto-Québec (22h45)	
11	Pulse (18h)	Entertainment Tonight	Thrill of a Lifetime	Scarecrow & Mrs. King	Miami Vice		L.A. Law		
12	Les Nouvelles du 13	À plein temps	Le Monde merveilleux de Disney	Séries-Plus: "La Mafia" (5e de 7).	Contrechamp	Le Téléjournal	Le Point (22h26)		
13	Téléservice	Retraite-action	Droit de parole		Le Tiroir secret (5e de 6).		Parler pour parler		
14	World News Tonight	Three's Company	Benny Hill	Webster	Mr. Belvedere	Movie: "War Games"			
15	Little Prince (18h35)	Legends of the World	Magic Shadows	Money\$Worth (20h05)	All Being Well (20h35)	Strangers Abroad (21h10)		Palace of Dreams (22h10)	
16	NewsHour (18h)	Business Report	Vermont This Week	Week in Review	Wall Street Week	Great Performances: Wagner (dern. de 4).		The AIDS Show	
17	L'Heureux retour (18h)	Premières	M.A.S.H.	Cinéma: "Un justicier dans la ville".				Le Grand Journal	Jolis à croquer!
18	Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour	Week in Review	Wall Street Week	Friday Night Movie: "Foreign Correspondent".				
19	Chiffres/lettres	Aujourd'hui la vie		Les Nouveaux Jeux	Au théâtre de soir: Le vison à cinq pattes				Théâtre de Bouvard

Ce soir, **21h30**



Contrechamp

Les émeutes dans les pénitenciers. Animatrice: **Anne-Marie Dussault.**

Radio-Canada
Télévision

Offrez-vous une vraie sortie METTEZ-VOUS-EN PLEIN LA VUE... Cinémas Unis

 affilié à
FAMOUS
PLAYERS

 ROBERT
DE NIRO

 JEREMY
IRONS

 G
VISA GENERAL


Dans la jungle sud-américaine, deux hommes apportent la civilisation à une tribu indigène. Et maintenant, après des années de luttes communes, les deux groupes se retrouvent au cœur d'un combat qui les oppose vis-à-vis les espoirs d'indépendance de la tribu. L'un croira dans la puissance de la prière. L'autre fera confiance à la force de son épée!



THE MISSION



WARNER BROS. PRESENTS A FILM BY ROLAND JOFFE
in "THE MISSION" Music by ENNIO MORRICONE Written by ROBERT BOLT
Produced by FERNANDO GHIA and DAVID PUTTNAM Directed by ROLAND JOFFE
DOLBY STEREO
DISTRIBUTED BY WARNER BROS. A WARNER COMMUNICATIONS COMPANY



Information pour SPÉCIAUX DE GROUPE: 1-416-922-2975

70MM DOLBY STEREO

YORK

1487 STE CATHERINE O. 937-8970

Prix 70 MM
Adultes.....\$6.00
Adolescents.....\$5.50
Age d'Or et Enfants.....\$3.00

AUCUN
LAISSEZ-PASSER
YORK 12:20-2:40-5:00-7:20-9:40
Ven Sam Couche tard 11:55

"VOUS LE SAUREZ EN COURANT VOIR
CE FILM ABSOLUMENT ÉPATANT!"
— PATRICK SABATIER, "FRANCE-SOIR"

 G
VISA GENERAL


Un film de GERARD KRAWCZYK
JEAN POIRET
MICHEL BLANC • BERNARD BLIER • MICHEL GALABRU • PAULINE LAFONT
PATRICK FLOERSHEIM • DOMINIQUE LAVANANT • SOPHIE DUEZ

Le PARISIEN

 PARISIEN 3 1:35-3:30-5:25-7:20-9:15
Sam Couche tard 11:10


PALACE

 PALACE 3 12:30-2:20-4:10-6:00-7:50-9:40
Ven Sam Couche tard 11:35


PALACE

 PALACE 4 12:15-2:05-3:55-5:45-7:35-9:25
Ven Sam Couche tard 11:20


Le PARISIEN

480 STE CATHERINE O. 866-3858

 PARISIEN 1 12:05-2:20-4:40-7:00-9:20
Sam Couche tard 11:35


Le PARISIEN

480 STE CATHERINE O. 866-3858

 PARISIEN 2 12:45-2:30-4:15-6:00-7:45-9:30
Sam Couche tard 11:15


ÉLYSÉE

35 MILTON 842-6053

 ÉLYSÉE 1 Sam Dim 1:55-4:15-7:00-9:20
Sem 7:00-9:20

Le Cadeau
Idéal
Certificat
Cadeau



"Avec 'Melo' c'est le bonheur total, le mariage heureux de l'intelligence
et de la sensibilité, l'accomplissement magistral d'une forme filmique
spécifique à partir d'une très attachante situation dramatique."
— LA REVUE DU CINÉMA



ÉLYSÉE 2 Sam Dim 12:55-3:05-5:15-7:25-9:35 Sem 7:25-9:30



le retour

70MM DOLBY STEREO

IMPÉRIAL

1420 BELLARY 388-7800

THX

 Prix 70 MM
Adultes.....\$6.00
Adolescents.....\$5.50
Age d'Or et Enfants.....\$3.00
IMPERIAL 1:40-4:20-7:00-9:35


TOM
CRUISE
KELLY
McGILLIS
TOP GUN

VERSION FRANÇAISE

Le PARISIEN

480 STE CATHERINE O. 866-3858

LAVAL

CENTRE LAVAL 688-7776

GREENFIELD PARK

519 BOUL TASCHEREAU 671-6129

 PARISIEN 5 12:45-2:55-5:05-7:15-9:25 Sam Couche tard 11:40
GREENFIELD 2-LAVAL 2 Sam Dim 12:45-2:55-5:05-7:15-9:25
Sem 7:15-9:25 LAVAL Seulement, Sam Couche tard 11:25

Version originale anglaise

70MM DOLBY STEREO

PALACE

698 STE CATHERINE O. 866-6997

Prix 70 MM

 Adultes.....\$6.00
Adolescents.....\$5.50
Age d'Or et Enfants.....\$3.00

PALACE 1 12:40-2:50-5:00-7:10-9:20 Ven Sam Couche tard 11:30



BURT
LANCASTER
KIRK
DOUGLAS
TOUGH GUYS

TOUCHSTONE PICTURES presents in association with SILVER SCREEN PARTNERS II

LOEWS

954 STE CATHERINE O. 861-7437

 LOEWS 2 1:20-3:20-5:20-7:20-9:20
Ven Sam Couche tard 11:20

WHOOPI
GOLDBERG
JUMPIN'
JACK
FLASH



DOLBY STEREO

PALACE

698 STE CATHERINE O. 866-6997

KENT

8100 STE ROCHÉ O. 489-9323

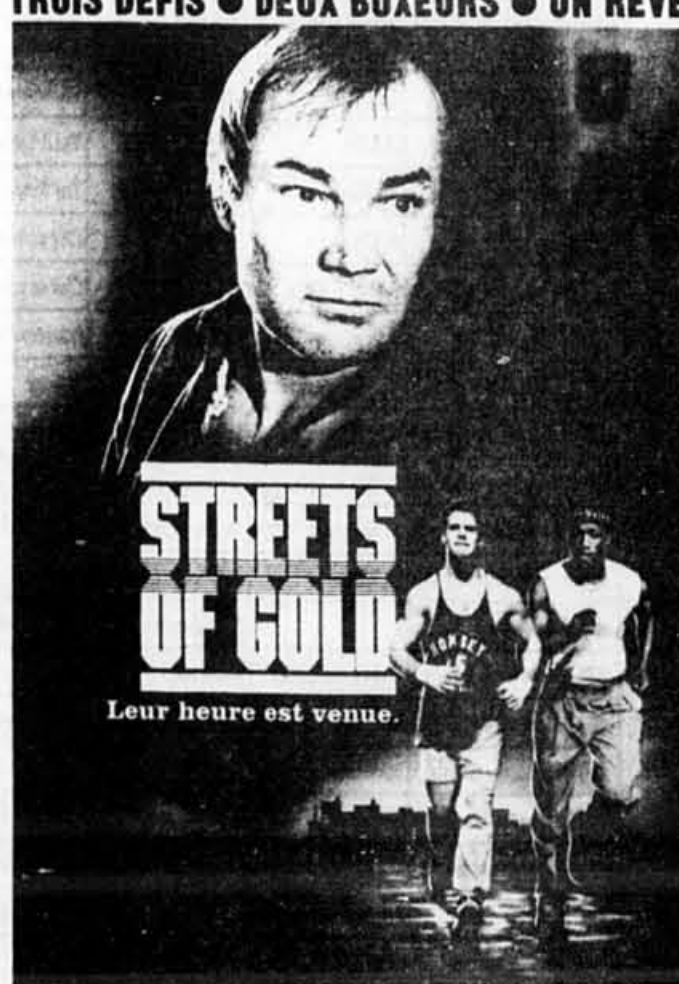
FAIRVIEW

CENTRE FAIRVIEW 671-6129

 PALACE 6 1:05-3:10-5:15-7:20-9:30 Ven Sam Couche tard 11:35
KENT 1-FAIRVIEW 1 Sam Dim 1:05-3:10-5:15-7:20-9:30 Sem 7:20-9:30

KLAUS MARIA BRANDAUER
DANS «UN FILM
REMARQUABLE... PARMI LES
MEILLEURS FILMS DE
L'ANNÉE. UN 10!»
— Gary Franklin, ABC-TV, Los Angeles

TROIS DÉFIS • DEUX BOXEURS • UN RÊVE



JAMES G. ROBINSON PRESENTS AN UPLAND PRODUCTION KLAUS MARIA BRANDAUER
STREETS OF GOLD ADRIAN PASCAR WESLEY SHIPES AND ANGELA MOLINA AS ELENA
RICHARD CHEW JEFFREY KURLAND JACK NITZSCHE ARTHUR ALBERT
REYWOOD GOULD AND RICHARD PRICE AND TOM COLE DEZSO MAGYAR
PATRICK MCCORMICK DEZSO MAGYAR JOE ROTH AND HARRY UPLAND JOE ROTH

Leur heure est venue.

PALACE

698 STE CATHERINE O. 866-6997

 PALACE 5 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15 Ven Sam Couche tard 11:20
LAVAL 3 Sam Dim 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15 Sem 7:15-9:15
Sam Couche tard 11:20

VERSION FRANÇAISE
IMPLACABLE
Un cauchemar d'une
implacable intensité...
un des films les plus
horribles jamais
présentés.
—Michael Medved, SNEAK PREVIEWS



[THE FLY]

DOLBY STEREO

CAPITOL

858 STE CATHERINE E. 849-0041

Face aux Galeries Dupuis

Métro Berri-de Montigny

Ouvert tous les jours

CAPITOL 1:00-3:05-5:10-7:15-9:20

LAVAL

CENTRE LAVAL 688-7776

GREENFIELD PARK

519 BOUL TASCHEREAU 671-6129

 GREENFIELD 1-LAVAL 1 Sam Dim 1:00-3:05-5:10-7:15-9:20 Sem 7:15-9:20
LAVAL Seulement, Sam Couche tard 11:20

 6 étoiles
sur 5...
Un film à voir!
— Wayne Clarkson, CANADA AM CTV

 UN NOUVEAU FILM EN
HOMMAGE À BUD POWELL
ET LESTER YOUNG


ROUND
MIDNIGHT

 FROM WARNER BROS. A WARNER COMMUNICATIONS COMPANY
©1986 Warner Bros. Inc. All Rights Reserved

LOEWS

954 STE CATHERINE O. 861-7437

 LOEWS 4 12:00-2:25-4:50-7:15-9:40
Ven Sam Couche tard 12:00

Children of a Lesser God

A PARAMOUNT PICTURE
DOLBY STEREO
Le CINEMA
3575 Ave. du Parc 844-9470
PLACE DU PARC



LE CINEMA-PLACE DU PARC 1
Sam Dim 12:30-2:40-5:00-7:15-9:30 Sem 7:15-9:30
Egalement à l'affiche au cinéma CARREFOUR DE L'ESTRIE à Sherbrooke.

SEAN F. MURRAY
CONNERY ABRAHAM
THE NAME OF THE ROSE
LOEWS 3 1:45-4:20-7:00-9:35
Ven Sam Couche tard 12:00
954 STE CATHERINE Q. 861-7437

Depuis la scène de la maison close flottant sur le fleuve, jusqu'à l'ouragan de la fin, TAI-PAN est une œuvre flamboyante... J'ai pris grand plaisir à cette évocation où les hommes étaient des hommes et où les femmes n'attendaient que le moment de récompenser les vainqueurs.
Bruce Williamson, PLAYBOY
TAI-PAN
Le PARISIEN 480 STE CATHERINE Q. 866-3886
KENT 8100 SHERBROOKE Q. 489-9703
DORVAL 260 Ave. DORVAL 631-8586
LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776
PARISIEN 4 12:05-2:30-4:55-7:20-9:45 Sam Couche tard 12:00
LAVAL 4-KENT 2-DORVAL 2 Sam Dim 12:05-2:30-4:55-7:20-9:45
Sem 7:20-9:45 LAVAL Seulement, Sam Couche tard 12:00
Egalement à l'affiche au cinéma DES PROMENADES à Gatineau.

«CROCODILE» DUNDEE séduit par un humour qui mise à fond sur les contrastes culturels et l'exploitation d'un exotisme de bout du monde.
— Luc Perreault, LA PRESSE
CROCODILE DUNDEE
A PARAMOUNT PICTURE
PALACE 688 STE CATHERINE Q. 866-6991
PLACE DU PARC 3575 Ave. du Parc 844-9470
LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776
FAIRVIEW CENTRE FAIRVIEW Pointe Claire 697-8098
PALACE 2 1:25-3:25-5:25-7:30-9:35 Ven Sam Couche tard 11:40
PLACE DU PARC 2-FAIRVIEW 2-LAVAL 5 Sam Dim 1:25-3:25-5:25-7:30-9:35
SEM 7:30-9:35 LAVAL Seulement, Sam Couche tard 11:40
Egalement à l'affiche au cinéma DES PROMENADES à Gatineau.

Il y a un nouveau genre d'aventures dans l'air.
SKY BANDITS
RICHARD HERLAND Presents "SKY BANDITS"
Starring SCOTT McGINNIS • JEFF OSTERHAGE • RONALD LACEY
with MILES ANDERSON • NICHOLAS LYNDHURST
Director of Photography DAVID WATKIN In Charge of Production STEVE LANNING
Screenplay by THOM KEYES Produced by RICHARD HERLAND Directed by ZORAN PERISIC
Color by RANK Filmed in TECHNICOLOR
LOEWS 954 STE CATHERINE Q. 861-7437
GREENFIELD PARK 819 BOUL. TASCHEAU 671-6120
DORVAL 260 Ave. DORVAL 631-8586
LOEWS 5 1:10-3:10-5:10-7:10-9:10 Ven Sam Couche tard 11:10
GREENFIELD 3-DORVAL 3 Sam Dim 1:10-3:10-5:10-7:10-9:10 Sem 7:10-9:10

«Remarquable à tous points de vue»
— Francine Grimaldi, CBF Bonjour
NEWMAN
A MARTIN SCORSESE PICTURE
the Color of Money
CRUISE
TOUCHSTONE PICTURES presents in association with SILVER SCREEN PARTNERS II
A MARTIN SCORSESE PICTURE
PAUL NEWMAN TOM CRUISE
"THE COLOR OF MONEY" Based upon the novel by WALTER TEVIS Screenplay by RICHARD PRICE
Produced by IRVING AZELBAID and BARBARA DE FINA Directed by MARTIN SCORSESE
Original Music by Jerry Goldsmith Music by REA Records and Casals. Photo by DE LUXE
Distributed by NEW LINE DISTRIBUTION Co. Inc. © 1986 Touchstone Pictures
LOEWS 954 STE CATHERINE Q. 861-7437
PLACE DU PARC 3575 Ave. du Parc 844-9470
LOEWS 1 12:30-2:50-5:10-7:30-9:45 Ven Sam Couche tard 12:00
PLACE DU PARC 3 Sam Dim 12:30-2:50-5:10-7:30-9:45 Sem 7:30-9:45
Egalement à l'affiche au cinéma DES PROMENADES à Gatineau.

Le Déclin, Hugo d'argent à Chicago

Le Déclin de l'empire américain, de Denys Arcand, vient de recevoir une autre récompense, le Hugo d'argent, au 22e Chicago International Film Festival qui a clôturé en fin de semaine dernière.

Le Hugo d'or du meilleur long métrage est allé à *Welcome in Vienna*, d'Axl Corti. Des trophées sont aussi décernés pour la direction photo, la mise en scène ainsi que les interprétations féminine et masculine.

C'est ce festival qui avait donné un Hugo à Marie Tifo pour son jeu dans *Les bons débarras*, il y a quelques années. Présidé par le Soviétique Nicolai Gubenov, le jury de 1986 était formé de Guglielmo Biraghi, Chantal Ackerman, Michel Ciment, Uma Dacinaj, Bengt Forslund, Lisa Kreutzer, Tony Loeb et Kevin Thomas, du *Los Angeles Times*.

Le Déclin de l'empire américain sort commercialement aujourd'hui au cinéma Paris,

au centre-ville de New York ; il sera au Biograph, de Chicago, vendredi prochain ; la date pour Los Angeles n'est pas encore établie. Par ailleurs, l'hebdomadaire le plus populaire aux États-Unis, *Newsweek*, consacre au film d'Arcand une critique très favorable.

Le long métrage qui avait reçu le Hugo d'or à Chicago l'automne dernier, *l'Histoire officielle*, décrochait au printemps l'Oscar du meilleur film étranger.

Sam the Record Man
LE DISQUAIRE LE PLUS GRAND ET LE PLUS CONNU AU CANADA
LE SAMEDI 15 NOVEMBRE À 9 H SEULEMENT
LE LUNDI 17 NOVEMBRE À 9 H 30 SEULEMENT

W.A.S.P. «Inside The Electric Circus» Incluant: «I don't Need No Doctor», «Sweet Cheats» et d'autres! LONG-JEU ou CASSETTE Quantité limitée — un par client 4.99	DON JOHNSON «Heartbeats» Incluant: «Heartbeats Always», «Heartbeats et d'autres!» LONG-JEU ou CASSETTE Quantité limitée — un par client 4.99
THE PARACHUTE CLUB «Small Victories...» L.-J. ou CASS. CHEZ SAM SEULEMENT 6.99	SOUTH PACIFIC Te Kani Karaka/Vaughan L.-J. ou CASS. CHEZ SAM SEULEMENT 7.99
JASON AND THE SCORCHERS «Still Standings» L.-J. ou CASS. CHEZ SAM SEULEMENT 6.99	THE COMMODORES «United» L.-J. ou CASS. CHEZ SAM SEULEMENT 7.99
PETE TOWNSHEND «Deep End Live» L.-J. ou CASS. CHEZ SAM SEULEMENT 7.99	JOHN LENNON «Mentlove Ave.» L.-J. ou CASS. CHEZ SAM SEULEMENT 6.99
INVESTISSEZ DÈS MAINTENANT AIGUILLES À DIAMANT Heures d'ouverture: du lundi au mercredi de 9 h 30 à 18 h; jeudi et vendredi de 9 h 30 à 21 h; samedi de 9 h à 17 h.	CHEZ SAM SEULEMENT À PARTIR DE 3.99 Ces 9 articles sont en vente au prix annoncé ou moins chez les SAM THE RECORD MAN de Montréal, le vendredi 14 novembre, le samedi 15 novembre et le lundi 17 novembre. Un par client.

399, rue SAINT-CATHERINE OUEST (métro P.-D.-A.)
CARREFOUR ANGRIGNON (LASALLE)
8882, rue SAINT-HUBERT / CENTRE COMMERCIAL BEAUCONFIELD / CENTRE ROCKLAND

GUIDE-MÉTRO GRATUIT

Suivez-le!

Le Guide-métro de la S.T.C.U.M. est votre outil pour voyager. Vous y trouverez toutes les stations et les lignes de métro identifiées par leur couleur pour faciliter votre orientation. En format de poche. Pratique. Gratuit. Disponible maintenant à tous les guichets du métro. Demandez-le!



LA S.T.C.U.M. VOUS FACILITE LA VIE!

La Petite Pologne
AUTHENTIQUE CUISINE D'EUROPE DE L'EST
DÉCOR TYPIQUEMENT POLONAIS
ET MUSIQUE D'AMBIANCE
Dîners d'affaires à prix très raisonnables de 11h à 15h
4475, rue Saint-Denis (sud de Mont-Royal)
845-6043

OSM
CFQR 92.5

RADIOTHON '86

les 14, 15, 16 novembre
chez Ogilvy

282-1555

Une collaboration de
la presse

DANS LE CADRE DU **SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL**
EN COLLABORATION AVEC **la presse**

AIDEZ-NOUS À DÉCOUVRIR LE LECTEUR ET LA LECTRICE DE L'ANNÉE 1986

QUI SERA ÉLU(E) LECTEUR ET LECTRICE DE L'ANNÉE?
C'est facile et amusant. Vous connaissez une personne qui lit trois livres et plus par semaine? Faites-nous connaître son nom et devenez nous connaître son nom et devenez ainsi le parrain ou la marraine de ce lecteur ou de cette lectrice invétéré(e). Ces personnes deviennent alors éligibles aux titres de Lecteur et LECTRICE de l'année 1986. Les noms seront connus et les prix seront attribués, après tirage, lors de la cérémonie d'inauguration du Salon, le jeudi 20 novembre. Le Lecteur et la LECTRICE recevront chacun(e) l'œuvre complète d'Antonine Maillet et de Sébastien Japrisot. Leur parrain ou marraine, ainsi que les deux élus, se verront remettre chacun(e) des livres des Éditions La Presse d'une valeur de 50\$.

Bulletin de mise en candidature

Concours Le Lecteur et La LECTRICE de l'année 1986.
Salon du livre de Montréal
911, rue Jean-Talbot est
Bureau 207
Montréal, Québec
H2R 1V5

Le Salon se réserve le droit de vérifier l'authenticité des renseignements fournis. Les bulletins devront être envoyés au Salon du livre de Montréal avant le mardi 18 novembre 1986. La valeur des prix offerts est de 800\$. Le texte des règlements est disponible au Salon du livre.

J'atteste que

M. ou Mme _____

Adresse _____

App. _____ Ville _____

Code postal _____ Tél. _____
lit au minimum trois livres par semaine.

Signature du parrain ou de la marraine _____

Adresse _____

App. _____ Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

Je suis abonné(e) à LA PRESSE ☐

J'achète LA PRESSE en kiosque ☐

ANZ
SYMPHONY

100% RUE MICHELLE 354 3110, CINEMA DE PARIS 500 2921

BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721 6050

Une rétrospective de l'excellence 86 dans les domaines de l'économie, des affaires sociales, des sciences, des arts et des sports!

Les 52 personnalités de la semaine en nomination au titre de Personnalité de l'année 86 de LA PRESSE vous rappelleront les hauts faits de l'actualité.

"EXCELLENCE 86"

HARDIESSE
UN PLAISIR A VOIR!
EN PRIMEUR

Private Pleasures of a Woman
GUY...
VIDEO CASSETTES ON SALE

FLESH & LACES
EVE...
VIDEO CASSETTES ON SALE

LES Dessous Noirs
PAPINEAU 1
PAPINEAU 2

Le retour de Marilyn



Thomas Noonan

photo Denis Courville, LA PRESSE

THOMAS NOONAN Ex-Québécois à la tête du Hot 100 du Billboard

Le créateur du plus suivi des palmarès, le Hot 100 de la prestigieuse revue américaine Billboard, un Québécois d'origine, Thomas Noonan, était de

DENIS LAVOIE

passage à Montréal hier pour décerner les diplômes aux finissants d'une école privée, le Trebas Institute of Recording Arts.

Thomas Noonan prédit un avenir brillant au disque compact. «Il se vendra plus de lecteur de disques compacts en décembre qu'il ne s'en est vendu au cours de l'année. Et en jan-

vier, on vendra donc beaucoup de disques compacts».

Quant au présent succès du coffret de disques de Bruce Springsteen, Noonan prédit qu'il sera le premier à atteindre le sommet du palmarès du Billboard avec cinq disques. Selon lui, les ventes de ce coffret totaliseront \$50 millions en huit semaines.

Le marché américain, tout puissant qu'il soit n'en est pas moins en régression, note l'expert qui oeuvre dans l'industrie du disque depuis des décennies. «Il y a sept ans, les États-Unis représentaient 70 pour cent du marché mondial, note-t-il. Aujourd'hui, l'Amérique ne représente plus que 40 pour cent du marché. Les multinationales du disque vont donc chercher 60 pour cent de leurs profits à l'étranger».

Les Canadiens...

Et le Canada n'est pas laissé pour compte, car avec les Australiens, les Japonais et les Allemands, les Canadiens sont les plus grands consommateurs de disques par tête d'habitant, précise Noonan.

«Lorsque j'ai débuté dans le monde du disque, rappelle Thomas Noonan, c'était le début des microsillons et des 45 tours. Aujourd'hui on arrive avec des disques compacts. Mais le changement le plus important qui soit survenu, c'est la disparition des compagnies indépendantes. Avant, il y avait jusqu'à 25 maisons de disque indépendantes à New York. Aujourd'hui, il n'y en a plus qu'une seule. Ce sont les majors qui contrôlent la distribution des disques».

«Or, chaque grand mouvement musical a été amené par des compagnies indépendantes. On n'a qu'à prendre pour exemple Elvis Presley, qui fut découvert par une petite maison de disques, Sun Records», ajoute Noonan. De même en fut-il pour les Jackson Five à l'époque du début de Motown.

De la revue Billboard, dont il est l'un des directeurs et pour laquelle il a longtemps travaillé, en plus d'occuper de hautes fonctions dans quelques importantes maisons de disques, Thomas Noonan rappelle qu'elle est unique, sans compétition, et distribuée dans plus d'une centaine de pays. Billboard existe ainsi depuis 90 ans et est la «bible» de l'industrie du disque.

Le vidéoclip

Fortement inspiré des théories du Canadien McLuhan, Thomas Noonan parle du phénomène du vidéoclip comme d'un élargissement du public, comme d'une duplication médiatique. Mais la grande erreur de l'industrie actuelle, c'est d'abord de penser commercialement. La vidéo a forcé les radios à étendre leurs choix, mais «le vrai vote pour un disque, c'est celui des gens qui l'achètent», précise-t-il. Le Billboard

Peu connu grand public, mais hautement considéré par tous les gens de l'industrie du disque, de par le monde, le magazine Billboard est aujourd'hui informatisé, via un système canadien installé à Toronto, ce qui permet aux principaux intéressés, gérants d'artistes et producteurs de disques, d'être constamment au fait de la tenue de leur produit.

Ce Québécois d'origine, bien américanisé, considère que le succès international d'artistes canadiens comme Corey Hart, Bryan Adams ou Glass Tiger doit passer par les États-Unis. Et si'il voit venir un autre succès du Québec, il pense qu'il sera signé Veronique Beliveau.

GUIDE CINEPLEX ODEON

BERRI
St-Denis & Ste-Catherine 288-2115

BACH ET BOTTINE (G)
12:15 - 2:30 - 4:45 - 7:00 - 9:15

THERIST (G)
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

COEUR CIRCUIT (G)
12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30

INSPECTEUR LAVERDIN (G)
12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:45

COMPLEXE KANGOUROU (G)
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

BONAVENTURE
Place Bonaventure 861-2725

SOMETHING WILD (14 ans)
12:45 - 2:50 - 4:55 - 7:00 - 9:10

NOBODY'S FOOL (G)
12:55 - 3:00 - 5:05 - 7:10 - 9:20

BROSSARD
Mtl Champlain 485-5906

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (14 ans)
Sam. et dim. 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

SOUL MAN (G)
Sam. et dim. 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

ANTARTICA (G)
Sam. et dim. 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:05 - 9:20

CARREFOUR LAVAL
2330, Aut. des Laurentides 688-5084

NOBODY'S FOOL (G)
Sam. et dim. 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:20 - 9:30

COEUR CIRCUIT (G)
Sam. et dim. 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:05 - 9:15

BACH ET BOTTINE (G)
Sam. et dim. 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:15 - 9:25

SOUL MAN (G)
Sam. et dim. 12:15 - 2:20 - 4:25 - 7:10 - 9:15

SOMETHING WILD (14 ans)
Sam. et dim. 12:10 - 2:25 - 4:40 - 7:05 - 9:20

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (14 ans)
Sam. et dim. 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:00 - 9:10

CARTIER-LAVAL
226, boul. des Laurentides 663-5124

CHALET DES PLAISIRS (18 ans)
Sam. et dim. 2:50 - 5:00 - 7:10 - 9:20

2e film: STIMULATIONS POUR VOYEURS

CHAMPLAIN
Ste-Catherine & Papineau 524-1685

TROTTOIR DE BANGKOK (G)
Sam. et dim. 2:45 - 4:55 - 7:10 - 9:20

2e film: ST-TROPEZ INTERDIT

LE MAL PAR LE MAL (14 ans)
Sam. et dim. 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:25 - 9:35

COMPLEXE DES JARDINS
Boulevard 1 286-3141

LE RAYON VERT (G)
1:45 - 2:45 - 4:45 - 6:45 - 8:45

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (14 ans)
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

FEMME SECRÈTE (G)
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

SALVADOR (FRANÇAIS) (14 ans)
1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:30

CRÉMAZIE
St-Denis & Crémazie 388-4210

BACH ET BOTTINE (G)
Sam. et dim. 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

LE DAUPHIN
Boulevard des Drapeaux 721-0060

BERLIN AFFAIRE (VERSION FRANÇAISE) (14 ans)
Sam. et dim. 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30

DERNIER HAVRE (G)
Sam. et dim. 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

2001 Université
Coin de Maisonneuve 849-4518

KARATE KID (G)
1:30 - 4:00 - 7:00

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (14 ans)
9:30

SHORT CIRCUIT (G)
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

DOWN BY LAW (14 ans)
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

ROOM WITH A VIEW (G)
2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30

STAND BY ME (G)
1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10

NOBODY'S FOOL (G)
1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:40

LOYALTIES (G)
1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:10 - 9:20

DECLINE OF THE AMERICAN EMPIRE (14 ans)
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:05 - 9:10

ABOUT LAST NIGHT (G)
1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:45

Un programme double qui vous révèle les Bas-Fonds où le Vice est Roi: BANGKOK et ST-TROPEZ!

ST TROPEZ
LA GAYETTE DU CINÉMA
DE JOSÉE BÉLÉ

LES TROTTOIRS DE BANGKOK
LA GAYETTE DU CINÉMA
DE JOSÉE BÉLÉ

CHAMPLAIN
STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685

Revivez les bons moments de l'actualité, en humour, en chansons, en musique et découvrez la Personnalité de l'année 86 de LA PRESSE.

Trois femmes, un enfant, et seulement 24 heures par jour... c'est beaucoup pour un seul homme!

ROLAND GIRAUD
(VEDETTE DE "3 HOMMES ET UN COUFFIN")

CLEMENTINE CELAIRE ZAROU

LE COMPLEXE DU KANGOUROU
OU
LE DESIR D'ÊTRE PAPA
PIERRE JOLIVET

BERRI
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

Le Dernier Havre
PAUL HEBERT
LE DAUPHIN
HEAUBERT PRES. OBERVILLE 721-0060

TOP GUN
53 SEM
ASTRE
SUD DE LA RUE ROYAL 327-5001

PEGGY SUE GOT MARRIED
Francis Coppola
Coupons et laissez-passer refusés

PLACE DU CANADA **SQUARE DÉCARIE**
VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4500 DÉCARIE, SUD DE JEAN TALON 341-3190

LOYALTIES
2001 UNIVERSITÉ
COIN DE MAISONNEUVE 849-4518

Le Moment de Vérité 1 & 2
18 SEM
SHERBROOKE VALLEYFIELD ST-JÉRÔME
CINÉMA DÉCLÉT 0493 LE PARI 317-1001 CARREFOUR DU NORD 826-3041

Something Wild
2 SEM
PLAZA ALEXIS NIHON
NIVAUDI DU MÉTRO ATWATER 935-4246

BONAVENTURE **SQUARE DÉCARIE**
PLACE BONAVENTURE 861-2725 DÉCARIE, SUD DE JEAN TALON 341-3190

"MELANÇON GAGNE LES ADULTES ET DOUBLE LES ENTRÉES DE 'LA GUERRE DES TUQUES'"

"UN FILM TOUCHANT... LES ADULTES L'AIMERONT AUTANT SINON PLUS QUE LES ENFANTS."
— Francine Grimaldi, CBF-Bonjour

"POUR LA PREMIÈRE FOIS, MELANÇON A DÉVELOPPÉ DES PERSONNES ADULTES DANS UN FILM POUR TOUTE LA FAMILLE."
— Richard Day, LE GRAND CARROUSSEL

"POUR CEUX, GRANDS ET PETITS, QUI ONT LE COEUR À RIRE ET À PLEURER."
— Franco Nuvoli, JOURNAL DE MONTRÉAL

"NI LE JEUNE PUBLIC, NI LES PLUS VIEUX N'Y PERDENT AU CHANGEMENT."
— Luc Perreault, LA PRESSE

BACH et bottine
ANDRÉ MELANÇON
limité par ROCK DEMERS
MAHEE PAIEMENT - RAYMOND LEGAULT - HARRY MARCIANO - FRANCE ARDUR
ANDRÉE PELLETIER
COMPAGNIE DE PRODUCTION CINÉMA 775 115-0001 115-0001 115-0001 115-0001

Wendy **CRÉMAZIE** **CRÉMAZIE**
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210

CARREFOUR LAVAL **LONGUEUIL** **JEAN TALON**
2330 AUT. DES LAURENTIDES 688-5084 PLACE LONGUEUIL 810-7551 7 RUE A. L. 332, 36, 41, 44 775-1080

PARADIS **ST-JÉRÔME** **MASKA**
1070 RUE HENRI 414 354-1110 CARREFOUR DU NORD 826-3041 1070 RUE HENRI 414 354-1110

UN TRIOMPHE!
"Une distribution exceptionnelle atteignant le summum de l'interprétation... du Chékhov moderne, complexe et sensible."
— PLAYBOY

PRIX DU MEILLEUR FILM CANADIEN FESTIVAL OF FESTIVALS TORONTO 1986 **PRIX DU FILM LE PLUS POPULAIRE FESTIVAL OF FESTIVALS TORONTO 1986**

PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE FESTIVAL DE CANNES 1986

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN
UN FILM DE DENYS ARCAND
DISTRIBUTION PAR LES FILMS RENE MALO

CARREFOUR LAVAL **BROSSARD**
2330 AUT. DES LAURENTIDES 688-5084 MAIL CHAMPLAIN 485-5906

COMPLEXE DES JARDINS **PARADIS** **ASTRE**
Boulevard 1 286-3141 8215 RUE MICHÉL 354-3110 9480 LACORDAIRE 327-5001

Aussi: PARIS à St-Hyacinthe, CAPITOL à Sherbrooke, FLEUR DE LYS à Trois-Rivières, CHARLOT à Grand-Mère, PRINCESS à Cowansville.

UNE COMÉDIE EXCEPTIONNELLE QUI BOUSCULE TOUS LES PRÉJUGÉS!
"Une charmante version collégienne de 'Tootsie'..."
— Janet Maslin, NEW YORK TIMES

SKINNY
NEW WORLD PICTURES
VERSION ORIGINALE

SOUL MAN
DISTRIBUE PAR LES FILMS RENE MALO

PARIS
808 STE CAT. D. MANSFIELD 875-1082

CARREFOUR LAVAL **BROSSARD** **ASTRE**
2330 AUT. DES LAURENTIDES 688-5084 MAIL CHAMPLAIN 485-5906 ST-EDMOND 9480 LACORDAIRE 327-5001

du coeur... au ventre
via veneto
5486, boul. Saint-Laurent
(coin Saint-Viateur)
Tel.: (514) 273-4097

Gala "EXCELLENCE 86"
La Presse

Soyez au rendez-vous de l'excellence aux Beaux Dimanches de Radio-Canada à 19 h 30.



Des partisans de Rolando Olalia jurent de venger sa mort, sur son corps ensanglanté.

photos AP

PRÉSIDENT DU PUISSANT PARTI DU PEUPLE PHILIPPIN

Rolando Olalia est assassiné à Manille

MANILLE — Rolando Olalia, l'un des supporters de gauche de Corazon Aquino et président du puissant Parti du peuple, a été assassiné hier à Manille, la journée même du retour de la présidente de sa visite de quatre jours au Japon.

La radio venait en effet tout juste d'annoncer la découverte du corps d'Olalia, criblé de balles et de coups de couteau, au bord d'une route au nord-est de Manille. Ses assassins lui avaient arraché les yeux des orbites, bourré la bouche de papier journal et lié les mains. Le corps de son chauffeur a également été retrouvé plus loin.

La veille de sa disparition, le leader du premier parti de gauche aux Philippines et également président d'une importante centrale syndicale (qui compte 500 000 adhérents) avait menacé de déclencher une grève générale et de mobiliser les quelque 1 500 000 membres du Parti du peuple pour soutenir la présidente dans l'éventualité d'une tentative de coup d'Etat.

C'est l'une des raisons pour

lesquelles le Parti du peuple, créé il y a trois mois, soupçonne les militaires d'être responsables de la disparition d'Olalia. Une porte-parole a exhorté la présidente Aquino à prendre des mesures énergiques contre l'armée, ajoutant que le peuple devait aussi organiser des actions pour montrer son indignation.

Aquino parle de sanctions

A son arrivée du Japon, Mme Aquino a déclaré qu'elle avait hésité à quitter les Philippines en raison des « sombres rumeurs » qui circulaient à Manille. Elle faisait allusion aux bruits selon lesquels le ministre de la Défense Juan Ponce Enrile projetait un putsch pour débarrasser le gouvernement des responsables de gauche.

Toutefois, Enrile, qui est venu accueillir la présidente à l'aéroport à son retour, a déclaré que l'armée n'avait rien à voir avec la disparition d'Olalia.

Plusieurs anciens membres du Parti communiste se trouvent maintenant dans les rangs du Parti du peuple et on ignore en-

core si les efforts déployés par le gouvernement philippin pour arriver à un accord de cessez-le-feu avec les rebelles communistes seront affectés par le meurtre d'Olalia.

Selon la porte-parole de la coalition cet assassinat fait partie des efforts déployés par certains pour miner la poursuite de la paix avec la guérilla, afin de prouver que la seule solution était celle de la force, préconisée par l'armée. Elle n'a toutefois pas exclu la possibilité que l'assassinat ait pu être commis par un ennemi personnel d'Olalia.

Faisant preuve de combativité et de fermeté, Mme Aquino a laissé entendre hier à ses ennemis — tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement — qu'ils devaient s'attendre à des sanctions pour s'être attaqués aux fondations de son gouvernement.

Dans une brève déclaration prononcée à son arrivée à l'aéroport, la présidente a commencé par féliciter ceux qui avaient contribué au succès de son voyage au Japon, où elle a obtenu la

promesse d'un soutien financier de près d'un milliard de dollars. « Je crois que ce que nous avons accompli au cours de cette visite a dépassé de très loin mon attente », a-t-elle dit.

Mais il ne s'agissait que d'un préambule, qui a précédé une critique virulente contre les membres rebelles de son gouvernement, accusant notamment un de ses hauts fonctionnaires, chargé de recouvrer la fortune cachée du président déchu Ferdinand Marcos, d'avoir profité de son absence « pour raviver les anciennes pratiques de la corruption étrangère ».

Elle a ajouté, menaçante : « Un tel laisser-aller ne sera plus toléré. Les membres de mon gouvernement sont censés m'aider à diriger le gouvernement, et non rendre la tâche présidentielle encore plus difficile qu'elle ne l'est ».

Les observateurs s'entendent pour dire que l'allusion visait également son ministre de la Défense, qui représente le plus grand danger pour pouvoir.

— Reuter, UPI et AP

LES OTAGES AMÉRICAINS AU LIBAN

L'Iran n'interviendra pas si les É.-U. ne lui livrent pas d'armes

TEHERAN — Le premier ministre iranien, Hussein Musavi, a déclaré hier que Téhéran n'usera pas de son influence pour faire libérer les otages américains au Liban tant que Washington retiendra des envois d'armes à l'Iran, a rapporté l'agence IRNA.

« Il peut y avoir certaines forces au Liban qui pourraient accepter ou ne pas accepter notre intercession sur certaines questions. Tant que les États-Unis maintiendront des mesures telles que l'expropriation illégale de nos biens militaires, personne ne doit s'attendre à ce que nous intercéderions sur des questions telles que celle des otages américains », a dit le premier ministre, qui parlait à l'issue d'une réunion du gouvernement.

« Tant que nous maintenons nos valeurs islamiques, a dit Musavi, les États-Unis, avec leur caractère particulier, resteront pour nous le grand Satan. Le slogan de *Mort à l'Amérique* est un slogan stratégique de la révolution islamique. »

Rappelons que, mercredi, au cours d'une réunion de deux heures avec les chefs de file des deux formations politiques du Congrès, le président Reagan a reconnu que des livraisons avaient effectivement eu lieu.

Mardi, le représentant iranien à l'ONU, Saïd Rajaie-Khorassani, a démenti, de son côté, que Washington fournissait des armes à Téhéran en échange de la libération d'otages détenus par le djihad islamique. Mais il n'a pas nié que Téhéran a pu recevoir des armes américaines, sans rapport avec la question des otages.

A Jérusalem, la capitale israélienne, le premier ministre a déclaré, hier soir, que son pays n'était pas impliqué dans la fourniture d'armes à l'Iran. « Je comprends la position des États-Unis dans l'affaire des livraisons d'armes américaines à l'Iran », a-t-il ajouté, à l'issue d'un concert, soulignant qu'il était « difficile

pour un pays démocratique de ne rien faire pour libérer ses citoyens pris en otages ».

Par ailleurs, les États-Unis et l'Iran seraient proches d'un accord sur le déblocage de quelque \$485 millions de fonds iraniens détenus par la Réserve fédérale de New York depuis 1981, ont

indiqué hier des responsables du Département d'Etat.

On souligne dans le même temps qu'il n'y a pas de rapport entre le règlement de cette question et d'éventuelles négociations pour la libération des otages américains détenus au Liban.



Un troisième attentat à Gaza

Des soldats israéliens fouillent des Arabes dans la bande de Gaza, occupée par Israël, sous les yeux d'écolières arabes. Un juif israélien a été poignardé hier et légèrement blessé dans cette zone. C'était la troisième fois qu'un juif était poignardé à Gaza depuis la fin septembre.

photo Reuter

Brésil : une élection sous le signe de l'argent

RIO DE JANEIRO — Avec environ un milliard de dollars dépensés par les 25 000 candidats avant les élections générales de demain au Brésil, le pouvoir de l'argent a écrasé une campagne électorale sans opposition réelle au profit des élites de la coalition modérée au pouvoir, relèvent les observateurs.

Chargé d'assurer la consolidation du processus démocratique engagé avec le retour au pouvoir en 1985 d'un président civil, Jose Sarney, après 21 ans de régime militaire, le scrutin de demain permettra aux 69 millions d'électeurs brésiliens de désigner 23 gouverneurs, 953 députés des États, et de former une assemblée constituante de 487 députés et de 72 sénateurs.

Le corps électoral du Brésil est le second du monde occidental après les États-Unis, où les partis et candidats ont totalisé des dépenses de l'ordre de \$450 millions lors des récentes élections du Congrès.

Un véritable « matraquage » publicitaire dans les métropoles, joint à l'achat de votes dans le Nordeste pauvre — composé de 9 États et 35 millions de personnes — a transformé la campagne en affrontements personnels au détriment d'un choix entre des programmes politiques sur l'avenir du pays.

Le Brésil de 1986 est gouverné par une coalition de centre-droit composée du Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB-centre) — le parti du chef de l'Etat — et du Parti du front libéral (PFL-droite), héritier de l'ancien parti proche des militaires. A lui seul, le PMDB est pratiquement assuré, selon les analystes électoraux, d'une

majorité de quelque 60 p. cent à l'assemblée constituante, et d'élire 20 des 23 gouverneurs.

Dans un pays frappé de la première dette extérieure du monde (\$105 milliards) et riche de contrastes sociaux criants, où 40 p. cent de la population continue de vivre avec moins de \$105 par mois, les candidats les plus fortunés ont utilisé une impressionnante « planche à billets », sans fin apparente, pour imposer leur image aux dépens de leurs adversaires, sans souci aucun de la diffamation malgré la vigilance des tribunaux électoraux installés dans chaque État. S'ils étaient condamnés aux peines maximales pour les crimes dont ils se sont mutuellement accusés, les candidats pourraient encourir un total de 157 ans de prison ferme, selon une récente étude du quotidien de Rio *Journal do Brasil*.

La condamnation de « l'excès de pouvoir économique » par la loi électorale n'a pas empêché les candidats de recourir à d'énormes budgets pour leur publicité. Évaluées à environ \$1 milliard sur l'ensemble du pays, les dépenses des candidats équivalent au salaire minimum de quelque 20 millions de Brésiliens.

Dans le Nordeste, une région où les « coroneis » (potentats locaux) dominent la vie politique, les dénonciations contre les achats de vote sont fréquentes. Près de Fortaleza (Ceara), à 350 km au nord de Rio, un ancien prêtre a été arrêté mercredi après avoir été trouvé en possession de 218 enveloppes garnies de billets de banque — de \$7 à \$15 — pour des électeurs compréhensifs.

— AFP

Paris n'a pas fait de concession à Damas

PARIS — Paris n'a fait aucune concession à la Syrie en échange de la libération des deux otages français, Marcel Coudari et Camille Sontag, libérés au début de la semaine au Liban, a réaffirmé hier Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre Jacques Chirac.

La France, a-t-il déclaré lors de son point de presse hebdomadaire, n'a donné ni armes ni argent à Damas pour obtenir ces libérations. En revanche, Paris, lors de ses discussions avec la Syrie, a mis en évidence la nécessité pour ce pays de ne pas s'isoler politiquement, a précisé Baudouin.

La France a demandé à la Syrie « d'exercer avec plus de fermeté son contrôle » sur certaines régions d'où opéraient des réseaux terroristes, a-t-il ajouté, affirmant que Paris avait négocié « dans l'honneur » en refusant d'entrer dans la « spirale du chantage ».

Évoquant ensuite l'interview controversée accordée par Chirac au *Washington Times*, Baudouin a critiqué le rédacteur-en-chef de ce journal, Arnaud de Borchgrave, accusé de n'avoir pas respecté la déontologie journalistique. La publication de cette interview, toutefois, « nous arrange par certains côtés », a estimé Baudouin, car elle montre la « cohérence » de la politique française au Proche-Orient.

Par ailleurs, dans une interview à paraître aujourd'hui dans

Le Nouvel Observateur, le vice-président syrien Abdel-Halim Khaddam affirme que la France est le pays européen « qui comprend le mieux la situation au Moyen-Orient ».

« Depuis De Gaulle, la politique de la France est la plus indépendante. Elle est, en Europe, le pays le plus ouvert aux relations avec le monde arabe », se félicite Khaddam.

En outre, le numéro deux syrien a déclaré hier à la télévision française que l'Iran souhaite libérer tous les otages occidentaux retenus au Liban, mais « à certaines conditions » a-t-il ajouté, sans fournir plus de précisions.

D'autre part, à Strasbourg, le Parlement européen a adopté hier à une très forte majorité — 301 voix contre 39, et huit abstentions — un amendement invitant les ministres du budget européens, qui se réunissent le 26 novembre, à bloquer toute aide financière à la Syrie en 1987 pour « sa responsabilité dans le développement du terrorisme ».

Pendant ce temps, aux États-Unis, une source proche de l'administration Reagan, citée par le *New York Times*, déclarait que Washington envisageait d'imposer des « sanctions économiques sélectives » contre la Syrie, en prévision de la visite que doit effectuer la première ministre britannique Margaret Thatcher en fin de semaine.

— Reuter

DÉPÊCHES

CONSTANTINE : un premier groupe de 56 personnes arrêtées lors des violents incidents de rue du weekend dernier, à Constantine, ont été condamnées à des peines allant de deux ans à huit ans de prison. Ces incidents faisaient suite au mécontentement des étudiants protestant contre la mauvaise qualité des repas, et des lycéens qui craignent de voir apparaître l'enseignement religieux et politique au baccalauréat.

NUCLÉAIRE : la France a fait exploser une bombe de la taille de celle d'Hiroshima sur l'atoll de Mururoa, dans le Pacifique Sud, rapporte le gouvernement néo-zélandais, qui condamne ce nouvel essai français. La France, selon les Néo-Zélandais, pourrait procéder à trois ou quatre autres tests de ce type d'ici la fin de l'année. Paris s'est refusé à tout commentaire.

HASENFUS : le gouvernement du Nicaragua a indiqué, hier, que l'Américain Eugene

Hasenfus, accusé d'avoir transporté des armes aux *contras*, pourrait être gracié. Le Tribunal du peuple doit rendre son verdict aujourd'hui ou lundi au plus tard. Il est toutefois possible que le président Daniel Ortega retarde de quelques jours l'annonce de ce pardon.

MITTERRAND : le président François Mitterrand est arrivé hier soir à Lomé pour deux jours d'entretiens avec les chefs d'État africains. Les questions du Tchad et de l'Afrique australe devraient dominer les pourparlers. Le premier ministre Jacques Chirac participera également à ce sommet franco-africain et, selon ses conseillers, il entend bien ne pas « faire de la figuration ».

VANUNU : le gouvernement de Jérusalem a affirmé hier, à l'ambassadeur britannique à Tel-Aviv, que le technicien nucléaire israélien Mordekhai Vanunu, détenu en Israël, « avait quitté la Grande-Bretagne de son plein gré ». Dans ces circonstances, a indiqué un porte-parole du Foreign Office, « nous n'avons pas d'autre commentaire à faire ».

ANNONCES

INDEX DES RUBRIQUES

100 IMMOBILIER

RÉSIDENTIEL

Achat - vente - échange

Visites libres... 100

Lil de Montréal... 101

Laval, rive nord... 103

Rive sud... 105

Banlieue ouest... 107

Banlieue est... 109

Propriétés demandées... 111

Condominiums, copropriétés... 113

Laurentides... 115

Cantons de l'Est... 117

Extérieur de Montréal... 119

Fermettes... 120

Etats-Unis - Hors frontières... 121

Maisons de campagne... 122

Maisons mobiles... 123

Chalets... 125

Terrains... 127

Prêts hypothécaires... 128

Transactions immobilières... 129

Gestion immobilière... 130

Location

Centre-ville... 131

Lil de Montréal... 133

Banlieue ouest... 137

Banlieue est... 138

Laurentides... 140

Laval, rive nord... 141

Cantons de l'Est... 142

Rive sud... 143

Extérieur de Montréal... 145

Etats-Unis - Hors frontières... 147

On demande à louer... 148

On demande à partager... 149

Condominiums... 150

Chambres, pensions... 151

Maisons de repos... 152

centres d'accueil... 152

Chalets... 153

Garages... 154

Transactions immobilières... 155

diverses... 155

Sous location... 156

Agence de location... 157

INVESTISSEMENT COMMERCIAL INDUSTRIEL

Achat - Vente - Echange

Propriétés à revenus... 160

Propriétés à revenus... 161

demandées... 161

Propriétés commerciales... 162

industrielles... 162

Copropriétés... 164

Fermes, terres... 168

Commerces... 170

Commerces demandés... 171

Espaces commerciaux... 172

industriels... 172

Gestion immobilière... 175

Location

Espaces commerciaux... 180

industriels à louer... 180

Commerces à louer... 182

Entrepôts à louer... 184

Entrepôts... 185

Bureaux à louer... 186

Magasins à louer... 188

Terrains à louer... 189

On demande à louer... 190

Location à temps partagés... 191

A louer, divers... 192

800 MARCHANDISES ET SERVICES

Marchandises

Mobiliers, articles... 202

de ménage... 202

Marché aux puces... 203

Appareils... 204

électroménagers... 204

Encans... 205

Vente de garage... 206

Vente de charité... 207

Audio-visuel, téléviseurs... 208

stéréos, radios, vidéos... 208

photo... 208

Imprimerie... 209

Instruments de musique... 210

Machines à coudre... 211

Machinerie, outils... 212

Effets de bureaux, magasins... 213

restaurants... 213

Vêtements... 214

Fourrures... 216

Le coin de l'ordinateur... 217

Piscines, équipement... 218

accessoires, produits... 218

chimiques, entretien... 218

Équipement à neige... 219

Bois de foyer... 220

Pépinières... 221

Animaux... 222

Matériaux de construction... 223

Collections, monnaie... 224

timbres... 224

Antiquités, œuvres d'art... 225

Artisanat... 225

Marchandises diverses... 226

Perdu, trouvé... 227

On demande à acheter... 228

Pièce-mâle... 240

Services

Entretien de la maison... 251

Maîtres électriciens... 253

Entrepreneurs... 255

Planchers... 257

Portes et fenêtres... 259

Peinture... 261

Lavage murs et plafonds... 262

Rembourrage... 264

Paysagistes... 265

Gardiens... 266

Traiteur... 268

Transport, déménagement... 270

Professionnels... 272

Santé, esthétique... 274

Redaction, traduction... 276

Services divers... 280

Cabanes à sucre... 285

Mannequins, modèles... 339

Emplois divers... 340

Emplois à l'étranger... 341

Emplois divers à... 342

temps partiel... 342

Emplois demandés... 343

Préparation de... 346

curriculum vitae... 346

Méthodes de... 348

recherche d'emplois... 348

COURS

Education, instruction... 350

SERVICES PERSONNELS

Compagnies, compagnons... 403

Agences de rencontres... 404

Clubs de rencontres... 405

Astrologie, cartomancie... 410

Activités sociales... 420

Studios de massage... 432

Autres... 440

TRANSPORT ET VÉHICULES AUTOMOBILES

Transport

Tracteurs et machinerie... 501

agricole... 501

Machinerie lourde... 506

Remorques... 510

Camions (achat, vente, location)... 511

Autres véhicules... 521

VÉHICULES AUTOMOBILES

Achat - Vente - Location

Autos à vendre... 550

Consignataires... 551

d'automobiles... 551

Autos antiques... 555

Achat, vente, location, échange... 575

Entretien et réparations... 580

Pièces et accessoires... 585

Ferraille... 590

PLEIN AIR ET VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Articles de sport... 606

Articles de camping... 608

Équipements de sports d'hiver... 610

Bicyclettes... 611

Chasse... 612

Pêche... 615

Ski... 618

Camping... 624

Golf... 627

Activités sportives... 630

Véligéature, voyages... 633

Camp de vacances... 635

VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Motocyclettes... 655

Bateaux-moteur, yachts, voiliers... 658

Planches à voiles... 659

Motoneiges... 661

Véhicules tout terrain... 664

Roulottes, tentes-roulottes et motorisés... 667

Avions... 670

AVIS

Avis légaux... 801

Appels d'offres... 802

Avis divers... 805

Communiqués... 810

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

Remerciements, prières... 995

Décès... 997

SECTION ÉCONOMIE

700 PROPOSITIONS D'AFFAIRES

Hypothèques... 705

Occasions d'affaires... 710

Associés demandés... 712

Franchises... 714

Services financiers... 715

Services spécialisés... 717

Argent demandé... 718

Expertises immobilières... 720

Tenue de livres... 725

déclarations d'impôt... 725

Informatique, bureautique... 726

Assurances... 728

Équipement spécialisé... 730

L'immobilier... 735

Entreprises diverses... 740

Propriétés de prestige... 750

IMMOBILIER

IMMOBILIER

100 VISITES LIBRES

PROPRIÉTÉS À VENDRE

DE J A H SAM-DIM.

LACHINE, 180 av. de la

cote 3 étages, pierre et brique,

complètement rénove, garage

double, occupation d'été pour

vente rapide. Rtpb ou 634-9738

ou 222-1237

OUTREMENT (adjacent) samedi

15 nov. 14h à 16h coin Hutchins

et Labadie, 4 unités de condominiums

de \$120,000 à \$140,000.

Rt 200, St-Hubert, 634-9738

ou 222-1237

VIEUX LONGUEUIL 312 St-Eli-

zabeth, vieux cottage ayant besoin

de rénovation. Constat minimum

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

\$10,000. \$10,000. \$10,000. \$10,000.

101 ILE DE MONTRÉAL

METRO RADISSON, nord Sher-

brooke, cottage, excellente condi-

tion, garage, \$49,900. ReMax

ROYAL LEPAGE, 461-4440

COLETTE ANGERS: 253-3538

MONTREAL-NORD, cottage 2

chambres, salon, cuisine, 2 bains,

pas de sol, prix \$75,000. Pat

drogen, occupation immédiate, 255-5202

VIDÉOS ET MAGNÉTOSCOPES



LEÇON 8

INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES (première partie)

LES CAMÉRAS

Les Américains appellent ça le **NIH SYNDROME** (*Not Invented Here*). Entre le moment où j'écris cet article et celui de sa publication, la technologie vidéo, qui s'améliore d'année en année, aura déjà fait un bond. Prenez alors cette rubrique «Innovations technologiques» avec un grain de sel et beaucoup d'indulgence pour le chroniqueur vidéo.

ENCORE UNE GUERRE

Les fabricants d'électronique et d'audiovisuel se rassemblent pour exposer leurs produits les plus récents lors de deux grandes foires annuelles, une à Chicago et l'autre à Los Angeles à la fin de l'hiver. On y admire les plus récents prototypes destinés à inonder le marché dans les mois suivants. On y entend également les rumeurs les plus abracadabrantes, on y supprime les coups que s'envoient mutuellement les grands de cette industrie. C'est le champ de bataille où s'affrontent les camps Beta et VHS. Mais un troisième parti s'est imposé ces dernières années, celui du 8mm. L'enjeu de la guerre des systèmes est la suprématie absolue sur le marché international du magnétoscope, et l'instrument de la bataille semble être de plus en plus la caméra vidéo. Les premières caméras domestiques ont été conçues pour remplacer les traditionnelles Super-8: elles ont hérité de leur apparence et de certaines de leurs fonctions. Mais là encore, la technologie avance à grand pas. Si, jusqu'au début de 1985, les amateurs devaient obligatoirement acheter une caméra vidéo et un magnétoscope portatif dont l'enregistreur se détache du syntonisateur, le caméscope (*camcorder*) a bouleversé les données. Ce bijou de miniaturisation, qui combine caméra, magnétoscope et pile, a rapidement fait de nouveaux adeptes. Sur le marché coexistent donc les caméras vidéo conventionnelles, Beta et VHS, qui enregistrent grâce à des cassettes normales et auxquelles vous devez adjoindre le magnétoscope (portatif ou de table) adéquat pour en lire l'image, et les caméscopes.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. L'ère du caméscope est fertile en rebondissements. Si les premiers caméscopes ont séduit par leur aspect pratique, ils étaient dispendieux pour le consommateur. Et comme avec les formats Beta et VHS on utilisait une cassette normale (assez volumineuse dans le cas du VHS), le format 8mm, dont la taille est celle d'une cassette audio, apparaît comme un miracle. Autre avantage du caméscope 8mm: à l'aide des fils appropriés, on peut le brancher sur son magnétoscope Beta ou VHS, ou directement sur le téléviseur pour visionner sur grand écran. Les vidéophiles n'avaient donc pas besoin de troquer leur vieux VCR Beta ou VHS pour un 8mm coûteux, et ils pouvaient quand même bénéficier de la technologie 8mm sur leur caméra.



VHS-C ou 8mm?

Et tout à coup, voilà que l'éternelle guerre Beta/VHS, pour ne dire Sony/JVC prend un nouveau tournant. La *Victor Company of Japan* (JVC), qui livre une lutte acharnée depuis des années pour que le VHS devienne le standard universel, considère en avoir maintenant fini avec le Beta et voit à présent son ennemi juré dans le 8mm, format de l'avenir, qui commence à menacer sérieusement le format 1/2 pouce.

JVC était au nombre des 127 fabricants d'appareils électroniques qui avaient signé en mars 83 l'entente établissant les normes du format 8mm, et une des compagnies les plus intéressées à donner de l'extension à ce format. Voici que JVC opère un revirement spectaculaire en déclarant le 8mm *format non grata* et en lui livrant une lutte sans pitié avec le VHS-C. L'argument de JVC est celui du nombre. Comme il existe plus de 100 millions de magnétoscopes VHS dans le monde, s'en débarrasser pour faire place au 8mm serait bête... Oui, mais cet argument de gros bon sens relève évidemment de la stratégie commerciale, et c'est sans compter sur la haute qualité technologique qui fait du 8mm le format de l'avenir.

Les nouveaux caméscopes JVC VHS utilisent des cassettes VHS compactes qui, une fois insérées dans un boîtier spécial, permettent la lecture sur un magnétoscope VHS conventionnel. Comme le 8mm permet d'enregistrer durant 2 heures et le modèle GR-C2 de JVC durant 20 minutes, l'avantage était clair. C'est donc de ce côté que JVC a attaqué en lançant le nouveau caméscope GR-C7. Doté d'une seconde vitesse d'enregistrement (EP), ce modèle dispose d'une autonomie de 60 minutes. C'est donc directement dans les jambes du 8mm que JVC a décidé de tirer en poussant les ventes des VHS-C.

CHOISIR UNE CAMÉRA VIDÉO

Comment le vidéophile peut-il s'y retrouver quand les arguments de JVC condamnent le 8mm et que plusieurs fabricants japonais ont décidé d'embêter le pas à JVC dans la voie du VHS-C avec des prix très bas pour certains modèles? Doit-on opter résolument pour l'avenir et le 8mm? Que fait-on quand on possède déjà un magnétoscope Beta-max? Le tout est encore une fois une question personnelle. Toutefois, il faut tenir compte de certaines caractéristiques lorsqu'on décide d'acheter une caméra vidéo, quel que soit le format.

CARACTÉRISTIQUES

Le **POIDS** d'une caméra varie d'un format à l'autre. Une caméra vidéo conventionnelle pèsera entre 1 et 2,5 kg. Ajoutez-y le poids et l'encombrement que représente le magnétoscope portatif. Le poids moyen d'un caméscope se situe autour de 2,5 kg. Dans ce domaine, les champions sont le VHS-C avec 1,9 kg, et le 8mm, avec 1 kg.

À moins d'être un vidéophile maniaque dont le rêve le plus cher est de voir ses œuvres présentées au prochain Festival du nouveau cinéma et de la vidéo, recherchez un appareil dont la **MISE AU POINT** est **AUTOMATIQUE** et simple. L'objectif de la caméra possède une bague qui permet de modifier la répartition des lentilles selon la distance d'éloignement du sujet.

La plupart des appareils possèdent un objectif à focale variable, qu'on appelle communément un **zoom**, et un réglage macro qui permettent respectivement de régler le cadrage pendant une scène et de réaliser des gros plans de petits objets. La variante de la focale, ou la «puissance» du zoom varie bien sûr avec le prix et la qualité de la caméra. Les bas de gamme offrent généralement une variante dans un rapport de 3 à 1. Les caméras haut de gamme offrent du 8, 10, et même du 12 à 1. Mais la plupart des caméras s'en tiennent à un honnête 6 à 1.

En fouillant du côté des caméscopes qui offrent le zoom 6:1, on note en 8mm, le modèle 2200 de Kodak et le CCD-V8 de Sony. En Beta, le Sony BMC-550K et en VHS les modèles GR-C2 et GR-C7 de JVC et le PV-200 de Panasonic. (Ajoutez évidemment plusieurs autres modèles à cette liste). Du côté des caméras conventionnelles offrant un rapport supérieur, il y a le modèle Lolux GX90 de JVC avec son 8:1, et le 1CVC603BE de General Electric: 10:1.

Intéressez-vous également au **VISEUR** de la caméra. Il en existe deux types: optique et électronique. Le viseur optique, généralement *reflex* est une lunette qui vous montre le cadrage du sujet capté par le tube. Vous n'avez aucune idée de l'état de fonctionnement de la caméra avec ce type de viseur. Par contre, le viseur électronique est plus pratique. C'est un mini-moniteur d'une largeur d'environ un pouce qui vous permet de visionner l'image telle qu'elle apparaîtra. Les viseurs électroniques sont toutefois en noir et blanc.

Plusieurs caméras possèdent le **RÉGLAGE AUTOMATIQUE DE LA COULEUR**. Tenez également compte de la sensibilité de la caméra, qui se mesure au nombre minimal de *lux* auquel elle répond (le *lux* étant l'unité de mesure d'éclairement lumineux). Ainsi, quand on passe en revue différents caméscopes, on constate que du côté du 8mm, le nombre de *lux* varie de 12 à 20 chez Kodak 2400 et qu'il est de 25 pour le CCD-M8 de Sony. En Beta et en VHS, l'illumination minimale va généralement de 10 à 25. Les caméras conventionnelles acceptent un taux d'illumination plus bas, 7 *lux* pour certains modèles (RCA, Magnavox, GE, Panasonic), et jusqu'à 20 *lux* pour d'autres modèles. De toute façon, peu importe le type ou la marque de la caméra, il n'est pas tellement recommandé de chercher à pousser la limite indiquée.

Recherchez une caméra avec des **ACCESSOIRES PRATIQUES** comme le microphone omni-directionnel intégré ou l'interrupteur de mise en attente (pour ménager votre pile). Pensez aussi aux caractéristiques qui se révèlent utiles au montage; le générateur de caractères ou le montage par insertion.

Grâce à certaines caméras, vous pourrez réaliser des fondus au noir ou à la couleur, en augmentant ou diminuant l'intensité de l'image ou du son, ou encore, produire des effets spéciaux par l'inversion positif/négatif. Tout pour réaliser votre premier film fantastique, quoi!

TROIS FORMATS DE CAMÉSCOPES, TROIS EXEMPLES

Voyons un peu ce qui s'offre au vidéophile qui recherche avant tout l'aspect pratique dans l'achat d'une caméra: 22 marques dont 7 offrent la technologie 8mm: Canon, GE, Kodak, Kyocera, Goldstar, Sanyo et Sony et trois qui offrent Beta: NEC, Sanyo et Sony. En tout une quarantaine de modèles (Recensement fait au premier trimestre 1986). Voyons de plus près les caractéristiques de trois modèles choisis parmi les 3 formats: Sony pour le 8mm et le Beta, JVC pour le VHS. (Même si ces compagnies sont considérées être des leaders pour ces formats, ceci ne signifie aucunement que les autres marques offrent des produits de moindre qualité).

SONY

CCD-V8AF Auto Focus
Format: 8mm vidéo
Cassettes utilisées: 8mm vidéo
Vitesse de défilement: SP: 1,43 cm/sec
LP: 72 cm/sec (en lecture seulement)
Durée d'enregistrement: 120 minutes
Viseur: électronique
Zoom: 6:1
Illumination minimale: 25 lux
Échelle d'illumination: 25-100 000 lux
Source: DC 6V
Temp. de fonctionnement: 0° à 40° C
Poids: 2,3 kg sans pile ni ruban
2,63 kg avec pile et ruban



Caméra CCD - V8 AF auto-focus (photo: Sony)

JVC

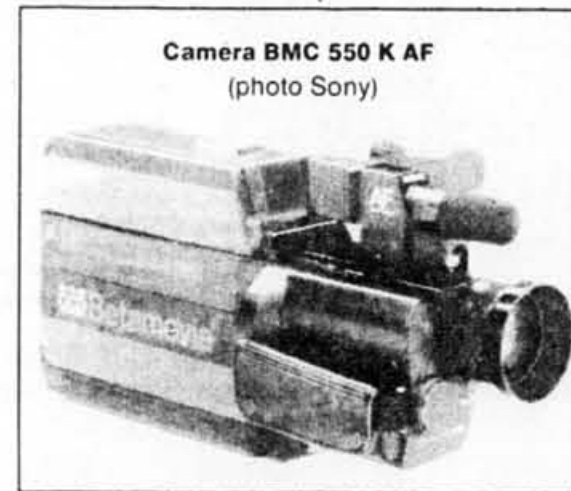
GR-C7 Auto Focus HQ
Format: VHS
Cassettes utilisées: VHS-C
Vitesse de défilement: SP: 3,3 cm/sec
EP: 1,1 cm/sec
Vitesse d'enregistrement: SP: 20 minutes
EP: 60 minutes
Viseur: électronique
Zoom: 6:1
Illumination minimale: 15 lux
Échelle d'illumination: 15-100 000 lux
Source: DC 9.6V
Temp. de fonctionnement: 0° à 40° C
Poids: 1,3 kg sans pile ni ruban



Caméra GR - C7 (photo JVC)

SONY

BMC 550K Auto Focus
Format: Beta
Cassettes utilisées: Beta
Vitesse de défilement: Beta II: 2 cm/sec
Durée d'enregistrement: 3:20 minutes
Viseur: Optique reflex avec différents indicateurs
Illumination minimale: 25 lux
Échelle d'illumination: 25-100 000 lux
Zoom: 6:1
Source: DC 9.6V
Temp. de fonctionnement: 0° à 40° C
Poids: 2,6 kg sans pile
2,86 kg avec piles



Camera BMC 550 K AF (photo Sony)

PLANIFIEZ VOTRE TOURNAGE

Avec une bande de copains ou la famille, vous prévoyez tourner le film du siècle pendant le prochain week-end? Voici quelques conseils qui vous éviteront de gâcher le tournage de ce futur Oscar...

N'oubliez pas l'équipement nécessaire:

- un sac bandoulière contenant la caméra, le magnétoscope, des cassettes vierges... et des piles chargées
- une source lumineuse
- un trépied
- de la patience
- un carton blanc pour équilibrer vos couleurs
- un moniteur
- un micro externe et des écouteurs audio
- votre scénario
- encore de la patience
- un récent bulletin de la météo
- des participants dévoués, et du café... beaucoup de café...



Si vous vous préparez à tourner des souvenirs de famille ou des images de vacances, passez votre chemin et allez vite filmer dans la nature! Mais si vous êtes un vidéophile ambitieux, ou inconscient, qui prévoit tourner une véritable petite histoire, un vrai film de fiction avec un début, un milieu et une fin, et pas nécessairement dans l'ordre, vous devez avant tout avoir une idée globale de ce que sera votre film. Cela vous évitera beaucoup de tâtonnements et de perte de temps lors du tournage et du montage.

D'abord, rédigez un **SYNOPSIS**. Vous y élaborerez les très grandes lignes de l'histoire. Vous pouvez également, si votre production est assez complexe, élaborer un véritable **SCÉNARIO** avec des dialogues.

Ensuite, vous vous attaquez au **STORY-BOARD**, qui découpe les séquences, indique les plans, les mouvements de caméra à effectuer: un *close-up* ici, un *travelling* arrière là, qui coordonne les dialogues avec les actions.

Parallèlement, vous ferez du repérage. Vous trouverez les lieux qui vous conviennent si vous devez filmer à l'extérieur, vous rassembler les différents éléments de décor nécessaires pour votre mise en scène, les accessoires, les costumes. Vous devrez également vous occuper du *casting*: trouver les comédiens qui se prêteront à votre jeu, leur faire apprendre, et comprendre, leurs rôles. Et surtout, n'ayez pas peur de déléguer vos responsabilités: plus votre production sera imposante, plus il sera avantageux de vous entourer d'une bonne équipe, solide et passionnée.

VIDÉO ROUGE

La prochaine fois que vous irez en Union Soviétique et que vous n'aurez pas de paires de jeans en stock pour faire des sous sur le marché noir, embarquez donc avec vous de vieux magnétoscopes. L'effet risque d'être fracassant.

Rendez-vous compte: le seul magnétoscope officiellement disponible sur le marché soviétique n'est ni un VHS, ni un Beta et encore moins un 8 mm. C'est l'Elektronika VM-12, qui se détaille à 1500\$, et qu'on ne retrouve que dans quatre villes: Moscou, Leningrad, Minsk et Voronej. Compte tenu de ce que doit être le salaire mensuel moyen d'un camarade, le magnétoscope ne fait visiblement pas partie des acquis de la Révolution.

Les amateurs de produits locaux sont gâtés puisqu'on leur offre une sélection des meilleurs films soviétiques sur vidéocassettes. Coût de la cassette: entre 80\$ et 130\$. Cela fait donc la joie des trafiquants sur le marché noir pour Rouges. Les magnétoscopes japonais, très prisés des vidéophiles soviétiques, se négocient autour de 4500\$. Encore faut-il posséder un téléviseur occidental, qui se détaille à 2600\$. Et les problèmes ne s'arrêtent pas là: l'URSS ayant adopté le système de codage télé SE-CAM, variante du système français, on doit s'organiser en conséquence. Laissez vos appareils NTSC au Canada, on ne vous les échangera pas contre de la vodka!

SÉLECTION DE FILMS LES FILMS QUÉBÉCOIS

L'histoire du cinéma québécois est cahotique. Quand on parle de sa cote d'amour auprès du public, on frise les relations amour/haine passionnées. De l'héroïque période 1960-68, où le cinéma innovait encore, inspiré de la tradition du direct, rien n'est disponible sur vidéocassette. À partir de 1968, deux types de cinéma vont se côtoyer: celui des auteurs, dans lequel transparaissent souvent des préoccupations personnelles et sociales, et celui, beaucoup plus commercial, inauguré par le célèbre **VALÉRIE**.

Dans le premier genre, signalons le travail très particulier de **Gilles Carle**, pionnier qui a su développer un style très personnel et très accessible en même temps qu'un humour délaissant s'inspirant (et se moquant) de la religion. **LE VIOL D'UNE JEUNE FILLE DOUCE**, avec les frères Pilon en Lachapelle Brothers est un film délicieux, intelligent et original. **RED**, avec **Daniel Pilon**, est un classique du cinéma québécois. Les trois autres titres de Carle sur le marché de la vidéocassette témoignent d'une particularité de ce cinéaste: il fait systématiquement jouer ses «blondes» dans ses films. Période **Carole Laure**: **FANTASTICA, L'ANGE ET LA FEMME**. Période **Anne Lévesque**: **LES PLOUFFES**.

Issu de l'Office National du Film et très versé dans le domaine mordant, **Jacques Godbout** a réalisé des fictions savoureuses: **LA GAMMICK**, et surtout **IXE-13**, comédie musicale parodiant, avec les **Cyniques**, les aventures du célèbre détective héros des feuilletons des années 50.

Denis Arcand est l'un des plus grands réalisateurs québécois. Ses premiers films de fiction, au contenu très fort, n'étant pas disponibles, rabattez-vous sur deux documentaires percutants sur la société et ses mœurs politiques: le premier, de 1920 à 36, le second tourné à l'occasion du Referendum de 81. Ce sont **QUÉBEC: DUPLESSIS ET APRÈS**, et **LE CONFORT ET L'INDIFFÉRENCE**.

Dans **LE CRIME D'OVIDE PLOUFFE**, malgré un sujet imposé, Arcand fait preuve d'une maîtrise évidente de son art. L'Union des Artistes au grand complet défie dans le film. À ne pas rater: **Dominique Michel** en agent de voyages...

Parmi les thèmes qui ont marqué le cinéma d'ici par leur récurrence, mentionnons l'intérêt pour les petites gens, la marginalité, les paumés, les idiots de village. **Clément Perron** s'intéresse dans **TAUREAU** à un simple d'esprit beaucoup, magnifiquement interprété par **André Melançon**. **OK LALIBERTÉ**, de **Marcel Carrière**, suit les tribulations d'un chômeur de 40 ans (**Jacques Godin**) dans un quartier de l'est de la métropole. **Francis Mankiewicz** met en scène des personnages marginaux (**Marie Tifo** et **Charlotte Laurier**) dans **LES BONS DÉBARRAS**, des êtres frustrés (**G. Lecuyer**, **M. Sabourin**, **P. Dufresne**) dans **LE TEMPS D'UNE CHASSE**.

Les thèmes de la nature et de la chasse sont très présents. On les retrouve dans **LA BÊTE LUMINEUSE** de **Pierre Perrault**, étonnant film de fiction/documentaire qui froie la psychanalyse de la partie de chasse...

On a souvent parlé de retour dans le passé dans les films québécois. Chez **Claude Jutra**, avec **MON ONCLE ANTOINE**, couronné meilleur film canadien, avec **Jean Duceppe** et **Olivette Thibault**. Le passé n'est pas bucolique: il sert de catalyseur au présent. Beaucoup d'humour. Par contre, chez **Jean Beaudin**, la joliesse et la nostalgie agacent souvent dans **CORDELIA** et **J.A. MARTIN PHOTOGRAPHIE**. Avec **MARIO** et **LE MATOU**, on aborde nettement la vague populaire.

Le Québec a également ses faiseurs de succès commerciaux, pas toujours très glorieux: du très populaire **J.-C. Lord**, signalons **BINGO** et **PANIQUE**, de **Claude Fournier**; **DEUX FEMMES EN OR**, **LA POMME**, **LA QUEUE** ET **LES PÉPINS**, et **BOHEUR D'OCCASION**.

Le club vidéo de l'Office national du film regorge de documentaires que le Québec a produit en série pendant les années 70. Ils sont les témoins de la richesse d'un certain patrimoine et d'une rage de découverte des cinéastes. De **JEAN CARRIGNAN VIOLETTE** à la **NUIT DE LA POÉSIE** en passant par **LES ENFANTS DES NORMES** ou **LES VRAIS PERDANTS**, à peu près tous les sujets sont traités, d'un point de vue souvent ethnologique. Il faut dire que le cinéma direct et le documentaire à long terme ont été le principal produit d'exportation culturelle du Québec...

PROCHAINE LEÇON

Lundi 17 novembre 1986

- Innovations technologiques (deuxième partie)
- Prolifération des vidéocassettes pratiques
- Les vidéos pratiques

SI VOUS AIMEZ CE COURS ET QU'IL VOUS MANQUE DES LEÇONS, COMMANDEZ:

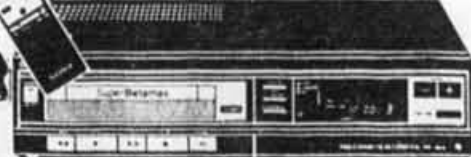
le **TIRÉ À PART** (reprenant le contenu intégral du cours publié dans *La Presse*).

Coût: 3,50\$ + 1\$ de frais de poste (1 à 3 exemplaires)

Renseignements: 325-0150 poste 2382 ou 2274

Cours présenté par le **collège marie-victorin** en collaboration avec **la presse**

Vidéo o o o h!
SONY
 Super Betamax



SEULEMENT 469⁰⁰

Humoulin

3890, St-Hubert (sud de Métropolitain) 388-1122/4777
 8390, Bélanger (coin Lacordaire) 256-7571

Pierre Marc Johnson doit encore faire ses preuves, dit Lévesque

■ OTTAWA — René Lévesque reconnaît que « le Parti québécois méritait probablement de se faire battre en 1986 » et juge que « Pierre Marc Johnson doit encore faire ses preuves ».

MICHEL VASTEL
 de notre bureau d'Ottawa

son doit encore faire ses preuves ».

Au cours de l'émission « Question Period » du réseau CTV, diffusée dimanche prochain, M. Lévesque souligne que « dans beaucoup d'esprits, il était

temps qu'on (le PQ) parte. En un certain sens, l'électorat a décidé qu'on méritait d'être mis de hors ». L'ancien premier ministre a cependant rappelé qu'au Québec les gouvernements ne durent pas plus de deux mandats et que les gens votent tout autant pour se débarrasser d'une équipe que pour en plébisciter une autre.

Parlant des sentiments qu'il éprouvait à propos de plusieurs hommes politiques, M. Lévesque a par ailleurs ajouté : « (Pierre Marc Johnson) doit encore faire ses preuves et c'est normal : il a été parachuté dans ses fonctions

de premier ministre ; il aurait pu attendre et je pensais qu'il attendrait mais il a sauté dans une campagne électorale et il a perdu. Il est encore en train de faire son apprentissage et les gens l'observent ».

L'ancien chef du Parti québécois a rappelé une fois de plus qu'il ne restera pas indifférent à l'orientation du parti qu'il a fondé : « si le parti devait perdre son âme, a-t-il dit, qu'il renonce à chercher un nouveau régime politique pour le Québec. Cette idée est tellement profondément enracinée dans la population qu'un autre parti la repren-

draît ». M. Lévesque n'envisage cependant pas cette hypothèse.

Au sujet de Brian Mulroney, M. Lévesque rappelle que le « beau risque » était réel : « on a eu le F-18 », a-t-il souligné en riant tout en ajoutant que certaines ententes impossibles sous l'ancien gouvernement sont soudain devenues réalisables avec les conservateurs.

Quant à M. Pierre Trudeau, l'ancien chef du PQ ne lui donne aucun crédit pour la victoire du NON au Référendum : « il a volé au secours de la victoire », a-t-il affirmé.

AVIS AU PÈRE NOËL! OBTENEZ UN RABAIS DE

10% SUR TOUTE NOTRE SÉLECTION DE JOUETS

LE SAMEDI 15 NOVEMBRE SEULEMENT

Samedi, achetez tous vos jouets de Noël et économisez 10%. Vous trouverez à la Baie tous les jouets populaires de cette année, ainsi que les jouets qui ont toujours plu aux enfants. Et en plus de 10% de rabais, nous vous garantissons les meilleurs prix.

Jouets, rayon 762

LA BAIE S'ENGAGE À OFFRIR LE PRIX LE PLUS BAS D'UN MÊME JOUET ANNONCÉ PAR UN CONCURRENT. APPORTEZ-NOUS L'ANNONCE DE CE CONCURRENT DANS LES SEPT JOURS DE SA DATE DE PARUTION ET NOUS VOUS ACCORDERONS CE PRIX.

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie



NOËL

Un petit déjeuner
avec le Père Noël...
tout un événement
à la Baie!

Les samedis 6, 13 ou 20
décembre 1986 à 9 h, venez
déguster une amusante crêpe
« bonhomme » avec saucisses
accompagnée de lait, lait au
chocolat, thé ou café... et tout
plein de surprises, de l'animation
et de la bonne humeur.

3.49 par personne

Billets en vente à partir du
15 novembre au comptoir
Ticketron des magasins la Baie.

la **Baie**

LA JOURNÉE DES COUPONS-RABAIS DES ÉCONOMIES FORMIDABLES!

JUSQU'À 1/3 DE RABAIS
UN SEUL JOUR!
LE SAMEDI 15 NOV. À LA BAIE

la Baie

RABAIS DE 25%

sur le prix ordinaire de tous les interchangeable d'automne 'Tabi' pour dames

Un coupon par achat total. Valable le samedi 15 novembre 1986 dans tous les magasins la Baie. Achats en magasin.

Coordonnées pour dames, rayon 140

la Baie

RABAIS DE 1/3

sur le prix ordinaire de toutes les chemises habillées et cravates pour hommes

Un coupon par achat total. Valable le samedi 15 novembre 1986 dans tous les magasins la Baie. Achats en magasin.

Vêtements pour hommes, rayon 330

la Baie

RABAIS DE 1/3

sur tous les cardigans et pulls pour hommes, au prix ordinaire de \$20 et plus

Un coupon par achat total. Valable le samedi 15 novembre 1986 dans tous les magasins la Baie. Achats en magasin.

Chandails pour hommes, rayon 344

la Baie

RABAIS DE 33%

sur toutes les cravates 'Grenadier^{m.c.}' unies ou fantaisie

Un coupon par achat total. Valable le samedi 15 novembre 1986 dans tous les magasins la Baie. Achats en magasin.

Vêtements sport pour hommes, rayon 853

la Baie

RABAIS DE 1/3

sur toutes les chemises habillées 'Grenadier^{m.c.}' à prix budget

Un coupon par achat total. Valable le samedi 15 novembre 1986 dans tous les magasins la Baie. Achats en magasin.

Vêtements sport pour hommes, rayon 853

la Baie

RABAIS DE 25%

sur tous les articles à prix ordinaire de notre rayon des bagages

Un coupon par achat total. Valable le samedi 15 novembre 1986 dans tous les magasins la Baie. Achats en magasin.

Bagages, rayon 796

la Baie

RABAIS DE 25%

sur tous les sacs à main en vinyle au prix ordinaire de \$15 à \$60

Un coupon par achat total. Valable le samedi 15 novembre 1986 dans tous les magasins la Baie. Achats en magasin.

Sacs à main, rayon 210

la Baie

RABAIS DE 25%

sur des chaussures habillées, tout-aller et de sport à prix réduit, pour hommes, dames et enfants

Un coupon par achat total. Valable le samedi 15 novembre 1986 dans tous les magasins la Baie. Achats en magasin.

Chaussures pour la famille, division 012

la Baie

RABAIS DE 20%

sur tous les rasoirs 'Philips', 'Remington' et 'Braun' à prix ordinaire

Un coupon par achat total. Valable le samedi 15 novembre 1986 dans tous les magasins la Baie. Achats en magasin.

Articles de maison, rayon 636

la Baie

RABAIS DE 20%

sur tous les radiateurs à prix ordinaire

Un coupon par achat total. Valable le samedi 15 novembre 1986 dans tous les magasins la Baie. Achats en magasin.

Articles de maison, rayon 636

la Baie

RABAIS DE 20%

sur toutes les cafetières-filtre électriques à prix ordinaire

Un coupon par achat total. Valable le samedi 15 novembre 1986 dans tous les magasins la Baie. Achats en magasin.

Articles de maison, rayon 636

la Baie

RABAIS DE 25%

sur notre stock de nappes, napperons et serviettes de table à prix ordinaire

Un coupon par achat total. Valable le samedi 15 novembre 1986 dans tous les magasins la Baie. Achats en magasin.

Linge de maison, rayons 601/879

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie



NOËL

Un petit déjeuner avec le Père Noël... tout un événement à la Baie!

Les samedis 6, 13 ou 20 décembre 1986 à 9 h, venez déguster une amusante crêpe «bonhomme» avec saucisses accompagnée de lait, lait au chocolat, thé ou café... et tout plein de surprises, de l'animation et de la bonne humeur.

3.49 par pers.

Billets en vente à partir du 15 novembre au comptoir Ticketron des magasins la Baie.

la Baie